

Communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre



Rapport prix et qualité du service de production et de distribution d'eau potable

**EXERCICE
2023**

SOMMAIRE

TERRITOIRE GENERAL.....	5
CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE	6
TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE	10
INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE.....	11
FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE	12
AIDE AU PAIEMENT DES FACTURES D'EAU DES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE	12
COMMUNES D'ARTANNES, PONT-DE- RUAN, SACHE ET THILOUZE.....	13
CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE	14
ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE	14
CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE.....	14
PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE	14
CONVENTIONS D'IMPORT ET/OU D'EXPORT D'EAU	14
RESSOURCES EN EAU	14
NOMBRE D'ABONNEMENTS.....	15
VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION ET VOLUMES VENDUS.....	15
EXPORTATIONS D'EAU	15
LONGUEUR DU RESEAU.....	15
TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE	16
LE PRIX DE L'EAU	16
RECETTES D'EXPLOITATION.....	17
INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE.....	17
QUALITE DE L'EAU	17
PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU.....	18
CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU	19
PERFORMANCE DU RESEAU	20
RENOUVELLEMENT DU RESEAU.....	20
AIDE AU PAIEMENT DES FACTURES D'EAU DES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE	20
COMMUNE D'AZAY-LE-RIDEAU	21
CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE	22
TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE	23
INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE.....	25
AIDE AU PAIEMENT DES FACTURES D'EAU DES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE	27
COMMUNES DE CHEILLE, LA CHAPELLE AUX NAUX, LIGNIERES-DE-TOURAINES ET VALLERES	28
CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE	29
TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE	30
INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE.....	32
AIDE AU PAIEMENT DES FACTURES D'EAU DES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE	34
COMMUNES	35
D'ESVRES-SUR-INDRE ET TRUYES.....	35
CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE	36
TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE	37
INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE.....	38
AIDE AU PAIEMENT DES FACTURES D'EAU DES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE	41
COMMUNES DE MONTS, MONTBAZON ET VEIGNE	42

CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE	43
TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE	45
INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE	46
AIDE AU PAIEMENT DES FACTURES D'EAU DES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE	49
COMMUNES	50
DE SAINT-BRANCHS ET SORIGNY	50
CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE	51
TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE	53
INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE	54
AIDE AU PAIEMENT DES FACTURES D'EAU DES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE	57
COMMUNE DE SAINTE-CATHERINE-DE-FIERBOIS	59
CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE	60
ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE	60
CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE	60
PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE	60
CONVENTIONS D'IMPORT ET/OU D'EXPORT D'EAU	60
RESSOURCES EN EAU	60
VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION ET VOLUMES VENDUS	61
NOMBRE D'ABONNEMENTS	61
LONGUEUR DU RESEAU	61
TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE	61
LE PRIX DE L'EAU	61
RECETTES D'EXPLOITATION	62
INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE	63
QUALITE DE L'EAU	63
PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU	63
CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU	64
PERFORMANCE DU RESEAU	65
RENOUVELLEMENT DU RESEAU	65
AIDE AU PAIEMENT DES FACTURES D'EAU DES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE	65
COMMUNE DE VILLAINES-LES-ROCHERS	66
CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE	67
TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE	68
INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE	69
AIDE AU PAIEMENT DES FACTURES D'EAU DES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE	72
COMMUNE DE VILLEPERDUE	73
CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE	74
TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE	75
INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE	77
AIDE AU PAIEMENT DES FACTURES D'EAU DES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE	79

CHIFFRES CLES EAU POTABLE



19
communes



24 997
abonnés



29
Points de
prélèvements



3 139 351 m3
Volume prélevé



2 439 437 m3
Vendus aux abonnés



880 km
Réseau



De 0,16 à 2,97
m3/j/km
Indice linéaire perte



80,1%
Rendement du réseau



De 87,5% à 100%
Conformité
microbiologique



De 73,3% à 100%
Conformité physico-
chimique



De 178,6 € à 274,4 €
Pour 120 m3



De 83 à 117
Indice de
connaissance

TERRITOIRE GENERAL



Organisation administrative du service

La communauté de communes organise le service public de l'eau potable pour les communes :

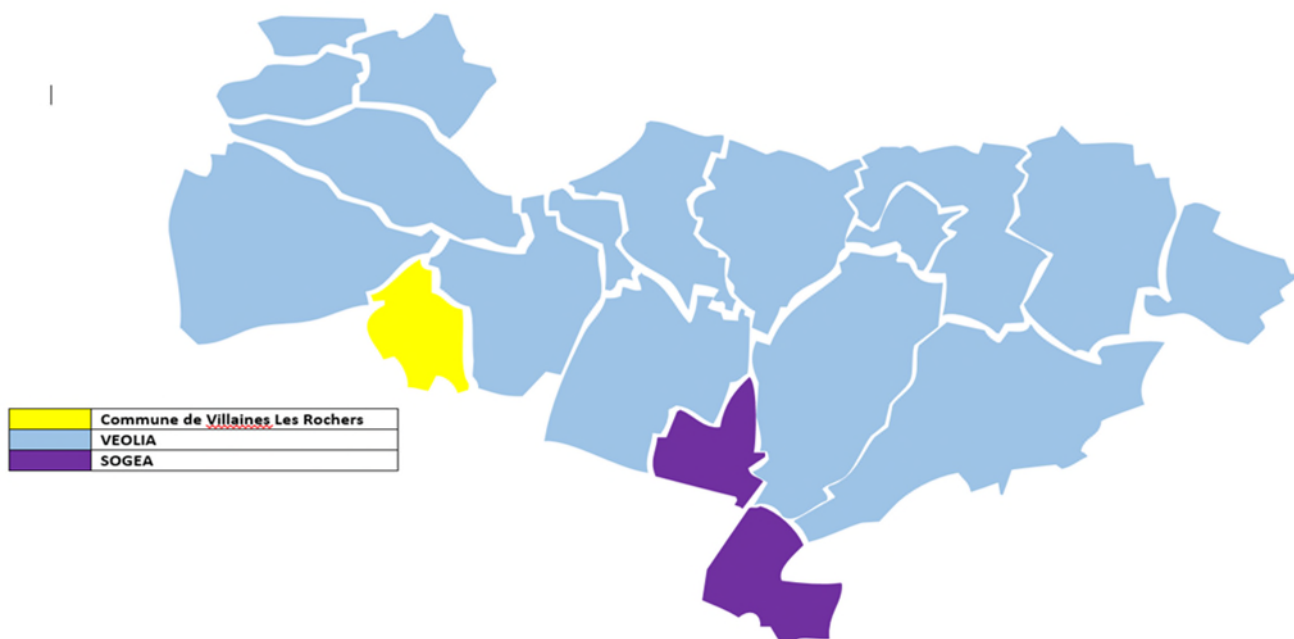
- d'Artannes
- d'Azay-le-Rideau
- de Cheillé
- d'Esvres-sur-Indre
- de La Chapelle aux Naux
- de Lignéres-de-Touraine
- de Montbazou
- de Monts
- de Saché
- de Saint-Branches
- de Sainte-Catherine-de-Fierbois
- de Sorigny
- de Pont-de-Ruan
- de Thilouze
- de Truyes
- de Vallères
- de Veigné
- de Villaines-les-Rochers
- de Villeperdue

Estimation de la population desservie

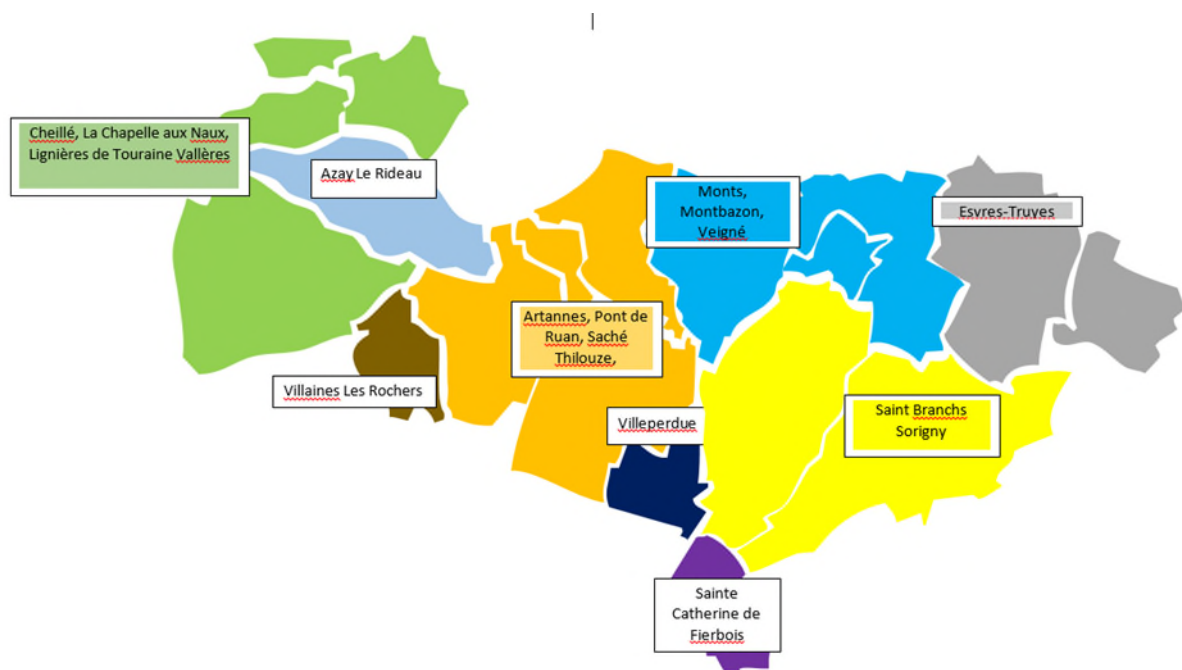
51 567 habitants

Conditions d'exploitation du service

Le service public d'eau potable est entièrement délégué.



Organisation des services



Les faits marquants de l'année 2023

- mise en service du forage de Couture à Azay-le-Rideau
- fusion des services de Saint-Branchs et Sorigny

Conventions d'import et/ou d'export d'eau

Convention	Cocontractant	Caractéristiques	Date	Durée
Export	SIEAP de Saint Epain	Interconnexion de secours		10 ans
Import/export	Chambray Lès Tours	Interconnexion de secours	1997	20 ans
Export	CC Loches Sud Touraine	Export permanent	2016	10 ans

Ressources en eau

Points de prélèvement

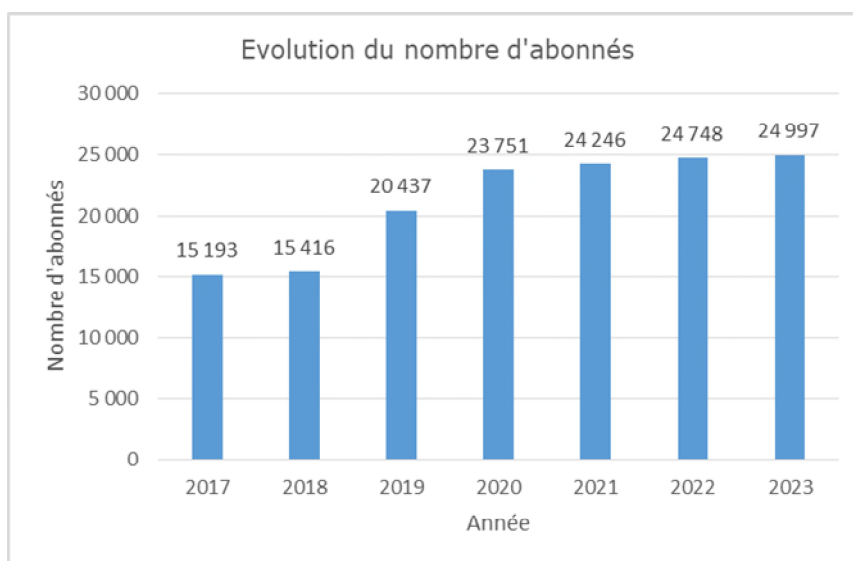
Ouvrage	2022	2023
Forage Bois Joli (Monts)	359 226 m ³	332 690 m ³
Forage Servolet (Monts)	102 575 m ³	103 725 m ³
Forages Sorigny	417 140 m ³	412 089 m ³
Les Perruches (Saint Branchs)	106 982 m ³	99 041 m ³
Les Avrins (Montbazou)	366 038 m ³	345 811 m ³
La Vallée Raintrive (Montbazou)	136 849 m ³	105 811 m ³
Taille de la Justice (Esvres)	725 329 m ³	645 656 m ³
Forage du Bourg (Villeperdue)	60 666 m ³	60 231 m ³
Forage de Vilvert (Sainte Catherine de Fierbois)	57 934 m ³	49 843 m ³
Forage la Varenne (Azay Le Rideau)	287 129 m ³	222 508 m ³
Forage de Couture (Azay Le Rideau)	0	33 236 m ³
Forage des Vallées (Cheillé)	20 450 m ³	14 483 m ³
Forage de Lureau Barbereau (Cheillé)	86 737 m ³	88 375 m ³
Forage Quartier Coulon (Lignières)	61 836 m ³	73 371 m ³
Forage Perrée Grosnot (Lignières)	56 109 m ³	44 699 m ³
Forage du Bourg (Vallères)	45 724 m ³	56 946 m ³
Forage des Ecoles (Vallères)	31 232 m ³	34 975 m ³
Forage de Godelle (Villaines)	31 051 m ³	43 475 m ³
Forage du Camp du Ruchard (Villaines)	37 606 m ³	42 398 m ³
Forage de la Croix Billette (Saché)	314 006 m ³	314 203 m ³
Forage de La Planche Chaqueneau (Artannes)	55 803 m ³	44 223 m ³
Forage de la Ripaudière (Thilouze)	79 426 m ³	75 010 m ³
TOTAL	3 439 848 m³	3 241 799 m³

Volumes produits

	2022	2023	Variation
Volumes prélevés	3 439 848 m ³	3 241 799 m ³	-5,8%
Besoins usine	85 825 m ³	102 448 m ³	19,4%
Volume produit	3 354 023 m³	3 139 351 m³	-6,4%

Nombre d'abonnements

Commune	2022	2023	Variation
Azay	1 869	1 883	0,7%
Cheillé	946	971	2,6%
La Chapelle aux Naux	277	278	0,4%
Esvres	2 782	2 800	0,6%
Truyes	1 080	1 088	0,7%
Montbazou	2 208	2 242	1,5%
Monts	3 584	3 620	1,0%
Lignières	701	702	0,1%
Saint Branchs	1 171	1 178	0,6%
Ste Catherine	382	382	0,0%
Sorigny	1 372	1 400	2,0%
Vallères	640	642	0,3%
Villeperdue	532	533	0,2%
SIVOM	3 178	3 226	1,5%
Veigné	3 345	3 398	1,6%
Villaines	681	654	-4,0%
TOTAL	24 748	24 997	1,0%

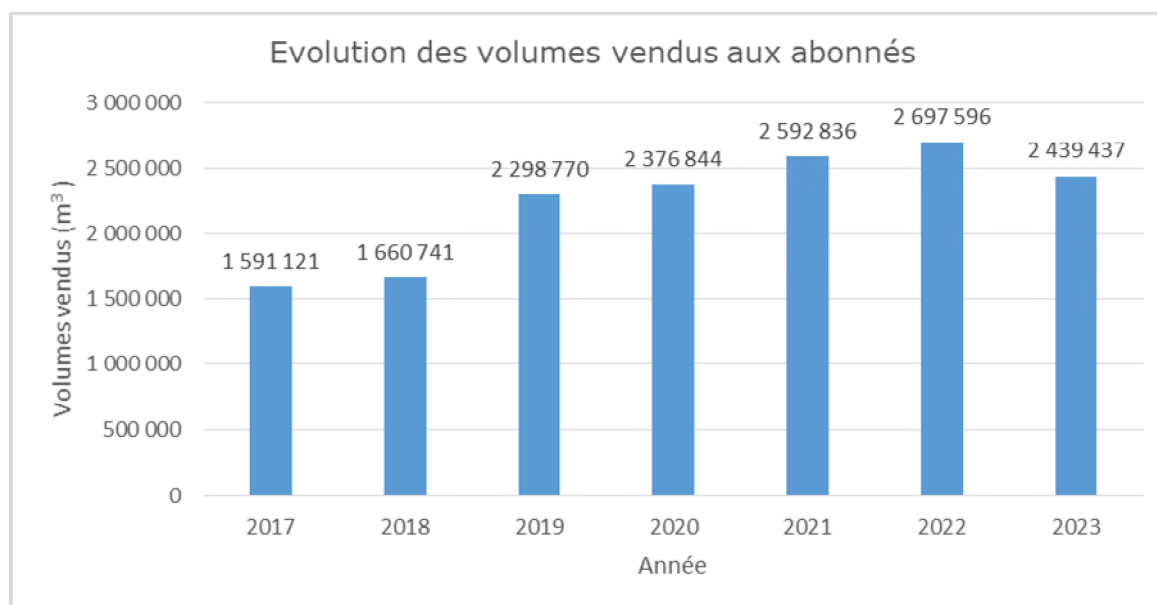


Volumes mis en distribution et volumes vendus aux abonnés

Volumes	2022	2023	Variation
Volume produit	3 354 023 m ³	3 139 351 m ³	-6,4%
Volume importé	0	0	-
Volume exporté	98 205 m ³	92 353 m ³ *	-6,0%
Volume mis en distribution	3 255 818 m³	3 046 998 m³	-6,4%
Volume total vendu aux abonnés	2 697 596 m³	2 439 437 m³	-9,6%
Taux de rentabilité du réseau**	82,85%	80,06%	-3,4%

* le volume d'eau vendu à Loches Sud Touraine a été sous-estimé en 2023 (passage par un by-pass non équipé de compteur, le chiffre tient compte de la correction effectuée.

** hors consommation sans comptage et consommation service



Longueur du réseau

	2022	2023
Linéaire de réseau hors branchements	865 km	880 km

TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE

Fixation des tarifs en vigueur

La part collectivité est fixée par le Conseil communautaire. Elle a été harmonisée au 1^{er} janvier 2020.

La part délégataire est fixée par le contrat, et indexée annuellement par application de la formule d'indexation contractuelle.

Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés (Agence de l'Eau Loire Bretagne, Etat...). Le service est assujéti à la TVA.

Prix du service de l'eau potable

Le prix du service comprend :

- une partie fixe dite « abonnement »,
- une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable,
- la redevance de pollution domestique, fixée par l'Agence de l'Eau et proportionnelle à la consommation d'eau potable,
- la redevance pour prélèvement sur la ressource en eau, fixée par l'Agence de l'Eau et proportionnelle à la consommation d'eau potable.

Les abonnements sont payables d'avance, semestriellement.

Les volumes sont relevés semestriellement. Les consommations sont payables au vu de relevés.

Le prix de l'eau

Le prix de l'eau est détaillé pour chaque service.

Recettes d'exploitation

Recettes de la collectivité

Budget délégation de service public

	2022	2023
Recettes de vente d'eau	1 299 363 €	1 348 065 €

Budget régie

	2022	2023
Recettes de vente d'eau	151 641 €	139 328 €

Recettes de l'exploitant

Les recettes de l'exploitant sont détaillées pour chaque contrat.

INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE

Qualité de l'eau

Les données relatives à la qualité de l'eau distribuée définies par l'article D.1321-103 du Code de la Santé Publique sont indiquées dans le rapport établi et transmis par l'ARS. Parallèlement l'exploitant vérifie la qualité de l'eau distribuée, par des analyses menées dans le cadre de l'autocontrôle.

Les résultats du contrôle réglementaire sont détaillés pour chaque service.

Protection des ressources en eau

L'indice d'avancement est détaillé pour chaque service.

Connaissance et gestion patrimoniale du réseau

La valeur de cet indice varie entre 0 et 120, elle est détaillée pour chaque service.

Performance du réseau

Les indicateurs sont détaillés pour chaque service.

Renouvellement du réseau

Il est détaillé pour chaque service.

FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE

Travaux engagés au cours de l'exercice

Commune	Désignation	Montant HT
Azay-le-Rideau	Renouvellement rue Carnot et route de Langeais	227 702 €
Cheillé	Renouvellement rue de Chinon	186 070 €
Esvres	Renouvellement échelle réservoir Saint Malo Renforcement route des Reçais Renouvellement rue du Vallon	20 184 € 278 000 € 110 000 €
Montbazou	Renouvellement rue des Bouleaux, des Hortensias et des Genets	87 403 €
Monts	Renforcement rue du Val de l'Indre	109 457 €
La Chapelle aux Naux	Renouvellement des vannes de sectionnement	14 796 €
Lignières	Renouvellement route de Langeais	25 025 €
Sainte Catherine	Renouvellement RD 910	20 428 €
Truyes	Extension rue du Clos des Quilles	8 846 €
Vallères	Inspection du forage du Bourg	14 870 €
Veigné	Renouvellement rue du Paradis, impasse de la Roche	Contrat D.S.P.
TOTAL		1 102 781 €

Etat de la dette

L'état de la dette au 31 décembre 2023 fait apparaître les valeurs suivantes :

	2023
Encours de la dette au 31 décembre	1 466 319,77 €
Capital remboursé	120 162,43 €
Intérêts	36 653,79 €

Amortissements réalisés

	2023
Amortissements actif	983 150,41 €
Amortissements passif	106 543,61 €

AIDE AU PAIEMENT DES FACTURES D'EAU DES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE

Elle est détaillée pour chaque service.

COMMUNES D'ARTANNES, PONT-DE- RUAN, SACHE ET THILOUZE



Estimation de la population desservie

6 273 habitants

Conditions d'exploitation du service

Le service est exploité en délégation de service public en vertu d'un contrat confié à VEOLIA se terminant le 31 décembre 2027.

Prestations assurées dans le cadre du service

Les prestations assurées par VEOLIA EAU sont les suivantes :

Gestion du service	application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations et du réseau, radio-relève des compteurs
Gestion des abonnés	accueil des usagers, facturation, traitement des doléances client
Mise en service	des branchements
Entretien	de la voirie, des branchements, des canalisations, des captages, des clôtures, des compteurs, des équipements électromécaniques, des forages, des ouvrages de traitement, du génie civil
Renouvellement	des branchements, des canalisations <6 m, des compteurs, des équipements électromécaniques, des ouvrages de traitement
Prestations particulières	analyses, astreintes, compte rendu annuel, contrôles électriques, lavage des réservoirs, maintenance électromécanique, réalisation des branchements, télésurveillance.

Conventions d'import et/ou d'export d'eau

Convention	Co-contractant
Import/Export	Azay-le-Rideau
Import/Export	Villaines-les-Rochers
Export	SIAEP de Saint-Epain

Ressources en eau

Points de prélèvement

Ouvrage	Débit nominal	2022	2023	Variation
La Planche Chaquenaux	30 m³/h	55 803 m³	44 223 m³	-20,8%
La Croix Billette	60 m³/h	314 006 m³	314 203 m³	0,1%
La Ripaudière	80 m³/h	79 426 m³	75 010 m³	-5,6%
Total		449 235 m³	433 436 m³	-3,5%

Importations d'eau

Import depuis	2022	2023	Variation
Azay-le-Rideau	0	0	-
Villaines-les-Rochers	0	0	-

Volumes produits

	2022	2023	Variation
Volume prélevé	449 235 m ³	433 436 m ³	-3,5%
Besoins usines	14 760 m ³	21 333 m ³	44,5%
Volume produit	434 475 m³	412 103 m³	-5,1%

Total des volumes d'eau potable

Ressources	2022	2023
Ressources propres	434 475 m ³	412 103 m ³
Importation	0	0
Total général	434 475 m³	412 103 m³

Nombre d'abonnements

Abonnements	2022	2023	Variation
Domestiques	3 178	3 226	1,5%
Non domestiques			
Total général	3 178	3 226	1,5%

Volumes mis en distribution et volumes vendus

Volumes	2022	2023	Variation
Volume produit	434 475 m ³	412 103 m ³	
Volume importé	0	0	
Volume exporté	7 636 m ³	4 732 m ³	-38,0%
Volume mis en distribution	426 839 m³	407 371 m³	-4,6%
Volume vendu aux abonnés domestiques	315 290 m ³	341 783 m ³	
Volume vendu aux abonnés non domestiques	0	0	
Volume total vendu aux abonnés	315 290 m³	341 783 m³	8,4%

Exportations d'eau

Export vers	2022	2023	Variation
Azay-le-Rideau	762 m ³	753 m ³	-1,2%
SIAEP de Saint-Epain	218 m ³	1 296 m ³	494,5%
Villaines-les-Rochers	6 656 m ³	2 683 m ³	-59,7%

Longueur du réseau

	2022	2023
Linéaire de réseau hors branchements	152 568 ml	152 398 ml

TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE

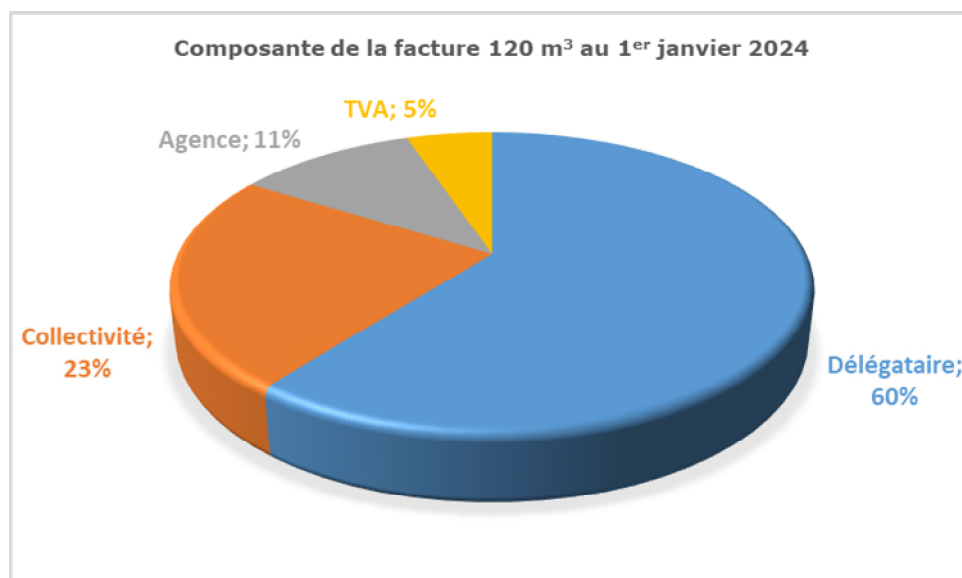
Le prix de l'eau

	Désignation	01/01/2023	01/01/2024	Variation
Part de l'exploitant				
Part fixe	Abonnement	42,44 €	48,05 €	13,2%
Part proportionnelle	Le m ³	0,8681 €	0,9829 €	13,2%
Part de la collectivité				
Part fixe	Abonnement	18,50 €	18,50 €	-
Part proportionnelle	Le m ³	0,380 €	0,380 €	-
Redevances et taxes	Pollution domestique	0,23 €	0,23 €	-
	Prélèvement	0,0522 €	0,0199 €	-61,8%
	TVA	5,5%	5,5%	-

Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1 ^{er} janvier 2023	1 ^{er} janvier 2024
Délegataire	146,61 €	166,00 €
Collectivité	64,10 €	64,10 €
Redevance pollution	27,60 €	27,60 €
Redevance prélèvement	6,26 €	2,39 €
TVA	13,45 €	14,30 €
Total	258,02 €	274,39 €

Prix du m³ TTC au 1^{er} janvier 2024: 2,29 €



Recettes d'exploitation

Recettes de la collectivité

	2022	2023	Variation
Recettes de vente d'eau	173 531 €	175 889 €	
Régularisations	-11 511 €	2 544 €	
Total des recettes de vente d'eau	162 020 €	178 433 €	10,1%

Recettes du délégataire

	2022	2023	Variation
Recettes de vente d'eau	376 892 €	391 696 €	
Régularisations	-21 688 €	11 154 €	
Total des recettes de vente d'eau	355 204 €	402 849 €	13,4%
Autres recettes			
Prestations aux abonnés	11 742 €	8 970 €	
Travaux exclusifs	46 124 €	32 217 €	
Produits accessoires	61 830 €	5 671 €	
Total des recettes	474 900 €	449 707 €	-5,3%

INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE

Qualité de l'eau

Résultats du contrôle réglementaire :

	Nombre de prélèvements réalisés	Nombre de prélèvements non conformes	Conformité
Conformité micro-biologique	27	0	100 %
Conformité physico-chimique	27	0	100 %

Protection des ressources en eau

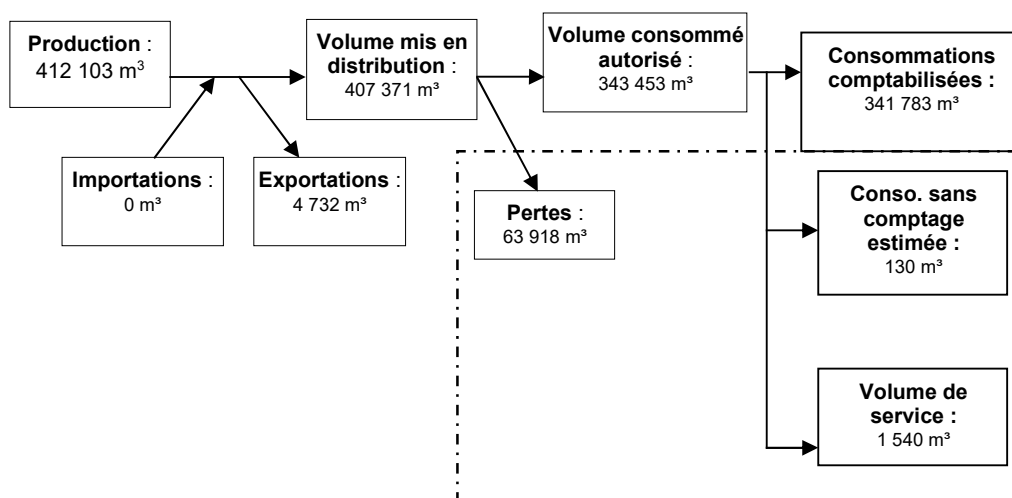
Forage de la Planche Chaqueneaux, de la Croix Billette et de la Ripaudière, achat d'eau à Azay-le-Rideau

	0%	aucune action
	20%	études environnementales et hydrogéologiques en cours
	40%	avis de l'hydrogéologue rendu
	50%	dossier déposé en préfecture
	60%	arrêté préfectoral
X	80%	arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés)
	100%	arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre (comme ci-dessus), et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté
Valeur globale de l'indice d'avancement de la protection de la ressource		
80%		

Connaissance et gestion patrimoniale du réseau

		nombre de points	points obtenus
PARTIE A : PLAN DES RESEAUX (15 points)			
VP.236	Existence d'un plan des réseaux mentionnant la localisation des ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de pompage, réservoir) et des dispositifs de mesures	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.237	Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point	5
PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX (30 points) (rappel : les 15 points de la partie A doivent avoir été obtenus pour bénéficier de points supplémentaires)			
VP.238	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.240	Intégration, dans la procédure de mise à jour des plans, des informations de l'inventaire des réseaux (pour chaque tronçon : linéaire, diamètre, matériau, date ou période de pose, catégorie d'ouvrage, précision cartographique)	Condition à remplir pour prendre en compte les points suivants	
VP.239	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres	1 à 5 points sous conditions (1)	5
VP.241	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions (2)	14
PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (75 points) (rappel : 40 points doivent avoir été obtenus globalement en partie A et B, pour pouvoir bénéficier de points supplémentaires)			
VP.242	Localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, PI,...) et des servitudes de réseaux sur le plan des réseaux	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.243	Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.244	Localisation des branchements sur le plan de réseau	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.245	Existence, pour chaque branchement, d'un document mentionnant les caractéristiques du compteur, incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.246	Identification des secteurs de recherches de pertes d'eau par les réseaux, date et nature des réparations effectuées	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.247	Localisation à jour des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, travaux de renouvellement, etc.)	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.248	Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.249	Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux sur au moins la moitié du linéaire de réseaux	oui : 5 points non : 0 point	0
	TOTAL	120	114

Performance du réseau



Les consommations sans comptage (en particulier incendie) sont évaluées à 130 m³ par l'exploitant.

Les volumes de service (vidanges, purges, lavages de réservoir,...) sont évalués à 1 540 m³ par l'exploitant.

	2022	2023
Rendement du réseau de distribution [%]	74,8%	84,5%

	2022	2023
Indice linéaire des volumes non comptés [m ³ /km/j]	2,00	1,18

	2022	2023
Indice linéaire de pertes en réseau [m ³ /km/j]	1,96	1,15

	2022	2023
Indice linéaire de consommation [m ³ /km/j]	5,84	6,26

Renouvellement du réseau

	2022	2023
Linéaire de canalisations renouvelées au cours de l'exercice	0	0

AIDE AU PAIEMENT DES FACTURES D'EAU DES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE

	2023
Abandons de créance	
nombre de demandes reçues	1
nombre d'aides accordées	1
Montants des versements à un fonds de solidarité et abandons de créance	57,74 €
dont part délégataire	57,74 €
dont part collectivité	

COMMUNE
D'AZAY-LE-RIDEAU

Azay
le Rideau

Touraine Val de l'Indre

CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE

Estimation de la population desservie

3 574 habitants

Conditions d'exploitation du service

Le service est exploité en affermage par la société VEOLIA EAU, en vertu d'un contrat ayant pris effet au 1^{er} janvier 2022 et dont la durée est de 6 ans.

Prestations assurées dans le cadre du service

Les prestations assurées par VEOLIA EAU sont les suivantes :

Gestion du service	application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations, relève des compteurs
Gestion des abonnés	accueil des usagers, facturation, traitement des doléances client
Mise en service	des branchements
Entretien	de la voirie, des branchements, des canalisations, des captages, des clôtures, des compteurs, des équipements électromécaniques, des forages, des ouvrages de traitement, du génie civil
Renouvellement	des branchements, des canalisations < 12 m, des compteurs, des équipements électromécaniques, des ouvrages de traitement
Prestations particulières	analyses, astreintes, compte rendu annuel, contrôles électriques, lavage des réservoirs, maintenance électromécanique, réalisation des branchements, télésurveillance, SIG.

Conventions d'import et/ou d'export d'eau

Convention	Co-contractant
Import/Export	SIVOM de la Vallée du Lys

Ressources en eau

Volumes prélevés

Ouvrage	2022	2023
La Varenne	287 129 m ³	222 508 m ³
Couture	-	33 236 m ³

Volumes produits

	2022	2023	Variation
Volumes prélevés	287 129 m ³	255 744 m ³	-10,9%
Besoins usine	10 324 m ³	7 769 m ³	-24,7%
Volume produit	276 805 m³	247 975 m³	-10,4%

Importations d'eau

Import depuis	2022	2023	Variation
SIVOM de la Vallée du Lys	762 m ³	753 m ³	-1,2%

Volumes mis en distribution et volumes vendus

Volumes	2022	2024	Variation
Volume produit	276 805 m ³	247 975 m ³	-10,4%
Volume importé	762 m ³	753 m ³	-1,2%
Volume exporté	0	0	
Volume mis en distribution	277 567 m³	248 728 m³	-10,4%
Volume vendu aux abonnés domestiques	201 276 m ³	206 048 m ³	
Volume vendu aux abonnés non domestiques	0	0	
Volume total vendu aux abonnés	201 276 m³	206 048 m³	2,4%

Nombre d'abonnements

Abonnements	2022	2023	Variation
Domestiques	1 869	1 883	
Non domestiques	0	0	
Total général	1 869	1 883	0,7%

Longueur du réseau

	2022	2023
Linéaire de réseau hors branchements	61 774 ml	61 851 ml

TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE

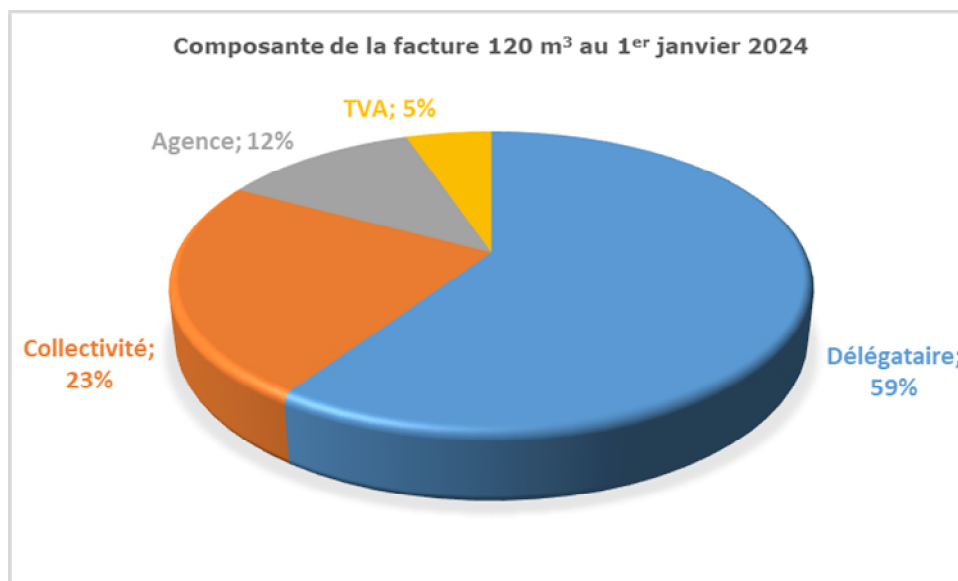
Le prix de l'eau

	Désignation	01/01/2023	01/01/2024	Variation
Part de l'exploitant				
Part fixe	Abonnement ordinaire	28,01 €	31,53 €	12,6%
Part proportionnelle	Le m ³	0,955 €	1,087 €	13,8%
Part de la collectivité				
Part fixe	Abonnement ordinaire	18,50 €	18,50 €	
Part proportionnelle	Le m ³	0,38 €	0,38 €	
Redevances et taxes	Pollution domestique	0,230 €/m ³	0,230 €/m ³	-
	Préservation	0,0493 €/m ³	0,0418 €/m ³	-15,2%
	TVA	5,5%	5,5%	-

Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1 ^{er} janvier 2023	1 ^{er} janvier 2024
Délégataire	142,61 €	161,97 €
Collectivité	64,10 €	64,10 €
Redevances agence	33,52 €	32,62 €
TVA	13,21 €	14,23 €
Total	253,44 €	272,92 €

Prix du m³ TTC au 1^{er} janvier 2024 : 2,27 €



Recettes d'exploitation

Recettes de la collectivité

	2022	2023	Variation
Recettes de vente d'eau	104 902 €	89 699 €	
Régularisations	2 335 €	20 597 €	
Total des recettes de vente d'eau	107 237 €	110 296 €	2,9%

Recettes de l'exploitant

	2022	2023	Variation
Recettes de vente d'eau	205 051 €	194 134 €	
Régularisations	20 883 €	45 279 €	
Total des recettes de vente d'eau	225 934 €	239 413 €	6,0%
Autres recettes			
Prestations aux abonnés	3 049 €	597 €	
Travaux exclusifs	11 269 €	17 264 €	
Produits accessoires	3 093 €	2 987 €	
Total des recettes	243 345 €	260 261 €	6,9%

INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE

Qualité de l'eau

Résultats du contrôle réglementaire :

	Nombre de prélèvements réalisés	Nombre de prélèvements non conformes	Conformité
Conformité microbiologique	13	0	100%
Conformité physico-chimique	13	0	100%

Protection des ressources en eau

Forage des Varennes

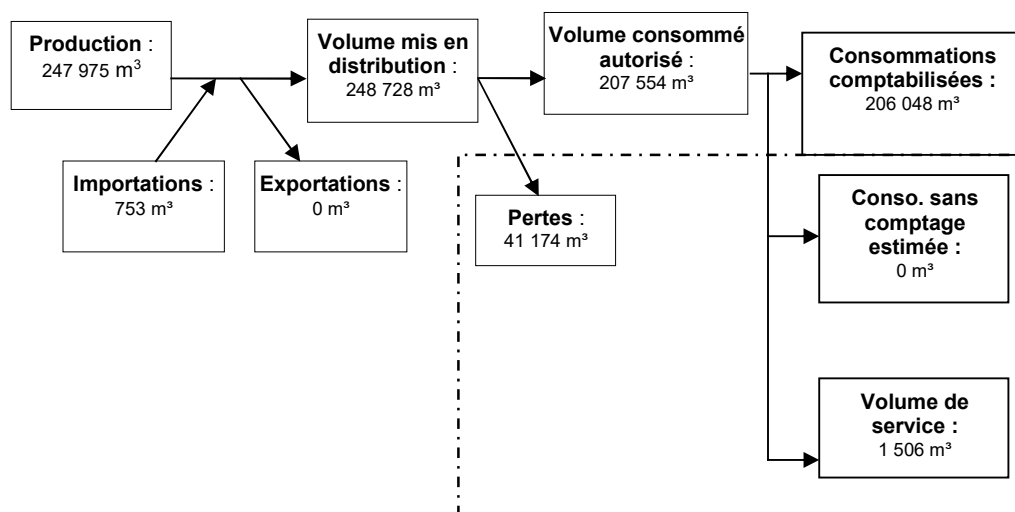
	0%	aucune action
	20%	études environnementales et hydrogéologiques en cours
	40%	avis de l'hydrogéologue rendu
	50%	dossier déposé en préfecture
	60%	arrêté préfectoral
X	80%	arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés)
	100%	arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (comme ci-dessus), et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté
Valeur globale de l'indice d'avancement de la protection de la ressource		
80 %		

Connaissance et gestion patrimoniale du réseau

		nombre de points	points obtenus
PARTIE A : PLAN DES RESEAUX (15 points)			
VP.236	Existence d'un plan des réseaux mentionnant la localisation des ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de pompage, réservoir) et des dispositifs de mesures	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.237	Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point	5
PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX (30 points) (rappel : les 15 points de la partie A doivent avoir été obtenus pour bénéficier de points supplémentaires)			
VP.238	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.240	Intégration, dans la procédure de mise à jour des plans, des informations de l'inventaire des réseaux (pour chaque tronçon : linéaire, diamètre, matériau, date ou période de pose, catégorie d'ouvrage, précision cartographique)	Condition à remplir pour prendre en compte les points suivants	
VP.239	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres	1 à 5 points sous conditions (1)	5
VP.241	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions (2)	14
PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (75 points) (rappel : 40 points doivent avoir été obtenus globalement en partie A et B, pour pouvoir bénéficier de points supplémentaires)			
VP.242	Localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, PI,...) et des servitudes de réseaux sur le plan des réseaux	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.243	Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.244	Localisation des branchements sur le plan de réseau	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.245	Existence, pour chaque branchement, d'un document mentionnant les caractéristiques du compteur, incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.246	Identification des secteurs de recherches de pertes d'eau par les réseaux, date et nature des réparations effectuées	oui : 10 points non : 0 point	0
VP.247	Localisation à jour des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, travaux de renouvellement, etc.)	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.248	Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.249	Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux sur au moins la moitié du linéaire de réseaux	oui : 5 points non : 0 point	0
	TOTAL	120	104

(

Performance du réseau



Les consommations sans comptage (en particulier incendie) sont évaluées à 0 m³ par l'exploitant.

Les volumes de service (vidanges, purges, lavages de réservoir,...) sont évalués à 1 506 m³ par l'exploitant.

	2022	2023
Rendement du réseau de distribution [%]	73,6%	83,5%

	2022	2023
Indice linéaire des volumes non comptés [m ³ /km/j]	3,38	1,89

	2022	2023
Indice linéaire de pertes en réseau [m ³ /km/j]	3,27	1,82

	2022	2023
Indice linéaire de consommation [m ³ /km/j]	9,04	9,19

Renouvellement du réseau

	2023
Linéaire de canalisations renouvelées au cours de l'exercice	126 ml

AIDE AU PAIEMENT DES FACTURES D'EAU DES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE

	2023
Abandons de créance	
nombre de demandes reçues	2
nombre d'aides accordées	2
Montants des versements à un fonds de solidarité et abandons de créance	42,48 €
dont part délégataire	42,48 €
dont part collectivité	

COMMUNES DE CHEILLE, LA CHAPELLE AUX NAUX, LIGNIERES-DE-TOURAINES ET VALLERES



CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE

Estimation de la population desservie

5 074 habitants

Conditions d'exploitation du service

Le service est exploité en concession de service confiée à VEOLIA EAU par un contrat ayant pris effet au 1^{er} janvier 2020 et se terminant le 31 décembre 2027.

Prestations assurées dans le cadre du service

Les prestations assurées par VEOLIA EAU sont les suivantes :

Gestion du service	application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations, relève des compteurs
Gestion des abonnés	accueil des usagers, facturation, traitement des doléances client
Mise en service	des branchements
Entretien	de la voirie, des branchements, des canalisations, des captages, des clôtures, des compteurs, des équipements électromécaniques, des forages, des ouvrages de traitement, du génie civil
Renouvellement	des branchements, des canalisations < 12 m, des compteurs, des équipements électromécaniques, des ouvrages de traitement
Prestations particulières	analyses, astreintes, compte rendu annuel, contrôles électriques, lavage des réservoirs, maintenance électromécanique, réalisation des branchements, télésurveillance, SIG.

Ressources en eau

Volumes prélevés

Ouvrage	2022	2023
Les Vallées	20 450 m ³	13 483 m ³
Lureau-Barbureau	86 737 m ³	88 375 m ³
Lignières Quartier Coulon	61 836 m ³	73 371 m ³
Lignières Perrée Grosloot	56 109 m ³	44 699 m ³
Forage du Bourg	45 724 m ³	56 946 m ³
Forage des Ecoles	31 232 m ³	34 975 m ³
Total	302 088 m³	311 849 m³

Volumes produits

	2022	2023	Variation
Volumes prélevés	302 088 m ³	311 849 m ³	3,2%
Besoins usine	25 663 m ³	47 708 m ³	85,9%
Volume produit	276 425 m³	264 141 m³	-4,4%

Volumes mis en distribution et volumes vendus

Volumes	2022	2023	Variation
Volume produit	276 425 m ³	264 141 m ³	-4,4%
Volume importé	0	0	
Volume exporté	0	0	
Volume mis en distribution	276 425 m³	264 141 m³	-4,4%
Volume vendu aux abonnés domestiques	213 594 m ³	207 640 m ³	
Volume vendu aux abonnés non domestiques			
Volume total vendu aux abonnés	213 594 m³	207 640 m³	-2,8%

Nombre d'abonnements

Abonnements	2022	2023	Variation
Domestiques	2 564	2 593	
Non domestiques	0	0	
Total général	2 564	2 593	1,1%

Commune	2022	2023	Variation
Cheillé	946	971	2,6%
La Chapelle aux Naux	277	278	0,4%
Lignières	701	702	0,1%
Vallères	640	642	0,3%

Longueur du réseau

	2022	2023
Linéaire de réseau hors branchements	89 927 ml	102 397 ml

L'augmentation sensible du linéaire de réseau s'explique par la digitalisation des plans de La Chapelle aux Naux.

TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE

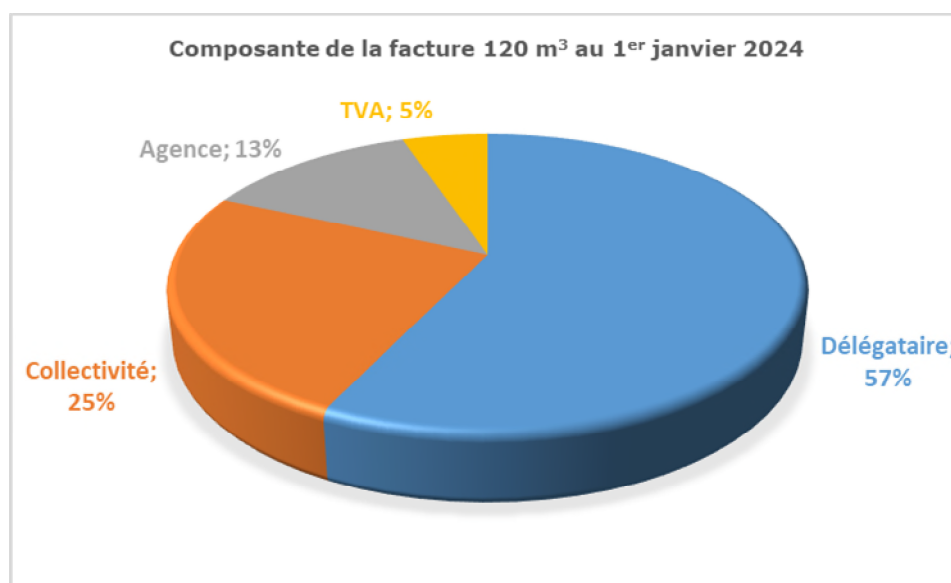
Le prix de l'eau

	Désignation	01/01/2023	01/01/2024	Variation
Part de l'exploitant				
Part fixe	Abonnement ordinaire	38,64 €	44,25 €	14,5%
Part proportionnelle	Le m ³	0,764 €	0,875 €	14,5%
Part de la collectivité				
Part fixe	Abonnement ordinaire	18,50 €	18,50 €	-
Part proportionnelle	Le m ³	0,380 €	0,380 €	-
Redevances et taxes	Pollution domestique	0,230 €/m ³	0,230 €/m ³	-
	Préservation	0,033 €/m ³	0,0545 €/m ³	65,2%
	TVA	5,5%	5,5%	

Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1 ^{er} janvier 2023	1 ^{er} janvier 2024
Délégataire	130,32 €	149,25 €
Collectivité	64,10 €	64,10 €
Redevances agence	31,56 €	34,14 €
TVA	12,43 €	13,61 €
Total	238,41 €	261,10 €

Prix du m³ TTC au 1^{er} janvier 2024 : 2,18 €



Recettes d'exploitation

Recettes de la collectivité

	2022	2023	Variation
Recettes de vente d'eau	114 235 €	122 005 €	
Régularisations	6 885 €	1 881 €	
Total des recettes de vente d'eau	121 120 €	123 886 €	2,3%

Recettes de l'exploitant

	2022	2023	Variation
Recettes de vente d'eau	221 392 €	243 578 €	
Régularisations	14 715 €	7 155 €	
Total des recettes de vente d'eau	236 107 €	250 732 €	6,2%
Autres recettes			
Prestations aux abonnés	8 443 €	8 723 €	
Travaux exclusifs	24 617 €	17 870 €	
Produits accessoires	3 795 €	6 821 €	
Total des recettes	272 962 €	284 146 €	4,1%

INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE

Qualité de l'eau

Résultats du contrôle réglementaire :

	Nombre de prélèvements réalisés	Nombre de prélèvements non conformes	Conformité
Conformité microbiologique	41	0	100 %
Conformité physico-chimique	39	0	100 %

Protection des ressources en eau

Forage des Vallées et de Lureau-Barbureau

	0%	aucune action
	20%	études environnementales et hydrogéologiques en cours
	40%	avis de l'hydrogéologue rendu
	50%	dossier déposé en préfecture
	60%	arrêté préfectoral
X	80%	arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés)
	100%	arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (comme ci-dessus), et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté
Valeur globale de l'indice d'avancement de la protection de la ressource,		
80 %		

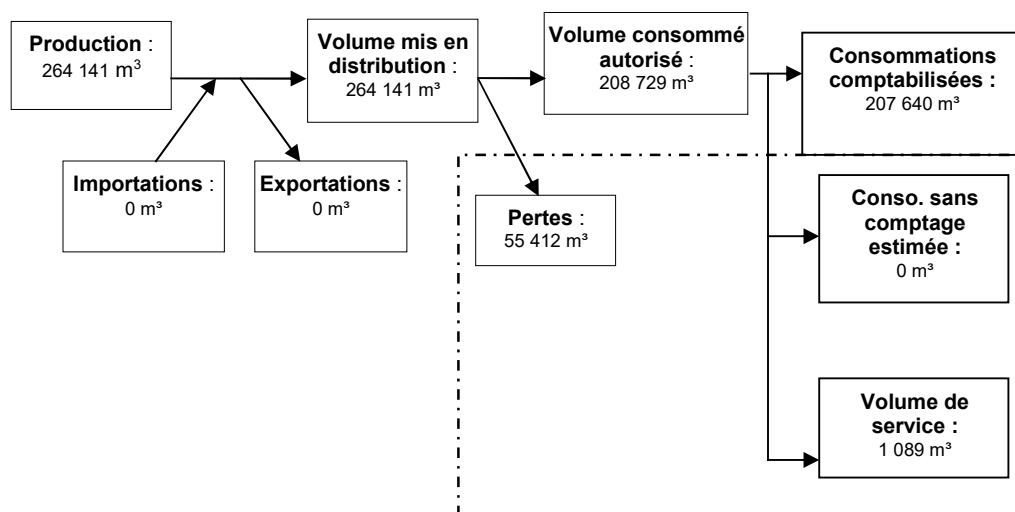
Forages au Turonien du Bourg , des Ecoles, des Places et du Quartier Coulon

	0%	aucune action
	20%	études environnementales et hydrogéologiques en cours
	40%	avis de l'hydrogéologue rendu
	50%	dossier déposé en préfecture
	60%	arrêté préfectoral
X	80%	arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés)
	100%	arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (comme ci-dessus), et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté
Valeur globale de l'indice d'avancement de la protection de la ressource		
80 %		

Connaissance et gestion patrimoniale du réseau

		nombre de points	points obtenus
PARTIE A : PLAN DES RESEAUX (15 points)			
VP.236	Existence d'un plan des réseaux mentionnant la localisation des ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de pompage, réservoir) et des dispositifs de mesures	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.237	Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point	5
PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX (30 points) (rappel : les 15 points de la partie A doivent avoir été obtenus pour bénéficier de points supplémentaires)			
VP.238	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.240	Intégration, dans la procédure de mise à jour des plans, des informations de l'inventaire des réseaux (pour chaque tronçon : linéaire, diamètre, matériau, date ou période de pose, catégorie d'ouvrage, précision cartographique)	Condition à remplir pour prendre en compte les points suivants	
VP.239	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres	1 à 5 points sous conditions (1)	5
VP.241	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions (2)	14
PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (75 points) (rappel : 40 points doivent avoir été obtenus globalement en partie A et B, pour pouvoir bénéficier de points supplémentaires)			
VP.242	Localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, PI,...) et des servitudes de réseaux sur le plan des réseaux	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.243	Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.244	Localisation des branchements sur le plan de réseau	oui : 10 points non : 0 point	0
VP.245	Existence, pour chaque branchement, d'un document mentionnant les caractéristiques du compteur, incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.246	Identification des secteurs de recherches de pertes d'eau par les réseaux, date et nature des réparations effectuées	oui : 10 points non : 0 point	0
VP.247	Localisation à jour des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, travaux de renouvellement, etc.)	oui : 10 points non : 0 point	0
VP.248	Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.249	Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux sur au moins la moitié du linéaire de réseaux	oui : 5 points non : 0 point	0
	TOTAL	120	84

Performance du réseau



Les consommations sans comptage (en particulier incendie) sont évaluées à 0 m³ par l'exploitant.

Les volumes de service (vidanges, purges, lavages de réservoir,...) sont évalués à 1 089 m³ par l'exploitant.

	2022	2023
Rendement du réseau de distribution [%]	77,7%	79,0%

	2022	2023
Indice linéaire des volumes non comptés [m ³ /km/j]	1,91	1,51

	2022	2023
Indice linéaire de pertes en réseau [m ³ /km/j]	1,88	1,48

	2022	2023
Indice linéaire de consommation [m ³ /km/j]	6,54	5,58

Renouvellement du réseau

	2023
Linéaire de canalisations renouvelées au cours de l'exercice	355 ml

AIDE AU PAIEMENT DES FACTURES D'EAU DES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE

	2023
Abandons de créance	
nombre de demandes reçues	5
nombre d'aides accordées	5
Montants des versements à un fonds de solidarité et abandons de créance	245,97 €

COMMUNES D'ESVRES-SUR-INDRE ET TRUYES



CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE

Estimation de la population desservie

8 749 habitants

Conditions d'exploitation du service

Le service est exploité en affermage par la société VEOLIA EAU, en vertu d'un contrat ayant pris effet au 1^{er} janvier 2022 et dont la durée est de 6 ans.

Prestations assurées dans le cadre du service

Les prestations assurées par VEOLIA EAU sont les suivantes :

Gestion du service	Application du règlement de service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations, relève des compteurs
Gestion des abonnés	Accueil des usagers, facturation, traitement des doléances clients
Mise en service	Des branchements
Entretien	Du réseau et accessoires
Renouvellement	Des canalisations inférieures à 6 m, des compteurs, des équipements
Prestations particulières	SIG, radio-relève

La Communauté de communes prend en charge le renouvellement des canalisations.

Conventions d'import et/ou d'export d'eau

Convention	Co-contractant	Date	Durée
Import/Export	Chambray-Lès-Tours	1997	20 ans

Ressources en eau

Volumes prélevés

Les forages de la Taille de la Justice ont fourni les volumes suivants :

Ouvrage	2022	2023
Forages F ₁ et F ₂	90 221 m ³	96 614 m ³
Forage F ₃	203 054 m ³	172 944 m ³
Forage F ₄	432 052 m ³	376 098 m ³
Total	725 327 m³	645 656 m³

Volumes produits

	2022	2023	Variation
Volumes prélevés	725 329 m ³	645 656 m ³	-11,0%
Besoins usine	15 274 m ³	5 067 m ³	-66,8%
Volume produit	710 055 m³	640 589 m³	-9,8%

Volumes mis en distribution et volumes vendus

Volumes	2022	2023	Variation
Volume produit	710 055 m ³	640 589 m ³	-9,8%
Volume importé	0 m ³	0	-
Volume exporté	98 205 m ³	92 353 m ³	-6%
Volume mis en distribution	611 850 m³	548 236 m³	-10,4%
Volume total vendu	420 816 m³	408 600 m³	-2,9%

Nombre d'abonnements

Abonnements	2022	2023	Variation
Total général	3 862	3 888	0,7%

Commune	2022	2023	Variation
Esvres	2 782	2 800	0,6%
Truyes	1 080	1 088	0,7%

Longueur du réseau

	2022	2023
Linéaire de réseau hors branchements	114 780 ml	115 723 ml

TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE

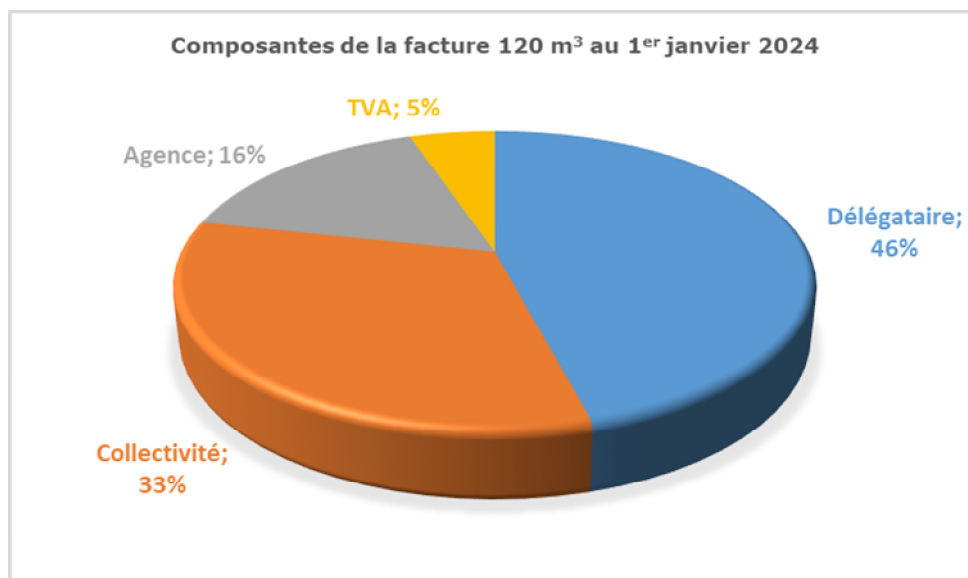
Le prix de l'eau

	Désignation	01/01/2023	01/01/2024	Variation
Part de l'exploitant				
Part fixe	Abonnement ordinaire	15,51 €	17,53 €	13,0%
Part proportionnelle	Le m ³	0,538 €	0,608 €	13,0%
Part de la collectivité				
Part fixe	Abonnement ordinaire	18,50 €	18,50 €	-
Part proportionnelle	Le m ³	0,380 €	0,380 €	-
Redevances et taxes	Pollution domestique	0,230 €/m ³	0,230 €/m ³	-
	Préservation	0,0386 €/m ³	0,0386 €/m ³	-
	TVA	5,5 %	5,5 %	-

Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1 ^{er} janvier 2023	1 ^{er} janvier 2024
Exploitant	80,07 €	90,49 €
Collectivité	64,10 €	64,10 €
Redevance pollution	32,23 €	32,23 €
TVA	9,70 €	10,28 €
Total	186,10 €	197,10 €

Prix du m³ TTC au 1^{er} janvier 2024 : 1,64 €



Recettes d'exploitation

Recettes de la collectivité

	2022	2023	Variation
Recettes de vente d'eau	242 310 €	186 632 €	
Régularisations	-9 797 €	44 856 €	
Total des recettes de vente d'eau	232 513 €	231 488 €	-0,4%

Recettes de l'exploitant

	2022	2023	Variation
Recettes de vente d'eau	285 022 €	224 103 €	
Régularisations	-11 881 €	55 240 €	
Total des recettes de vente d'eau	273 141 €	279 343 €	2,3%
Autres recettes			
Prestations aux abonnés	2 979 €	1 197 €	
Travaux exclusifs	34 527 €	36 109 €	
Produits accessoires	7 651 €	5 885 €	
Total des recettes	318 298 €	322 534 €	1,3%

INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE

Qualité de l'eau

Résultats du contrôle réglementaire :

	Nombre de prélèvements réalisés	Nombre de prélèvements non conformes	Conformité
Conformité microbiologique	22	0	100%
Conformité physico-chimique	25	3	88%

Les non conformités portent sur les CVM

Protection des ressources en eau

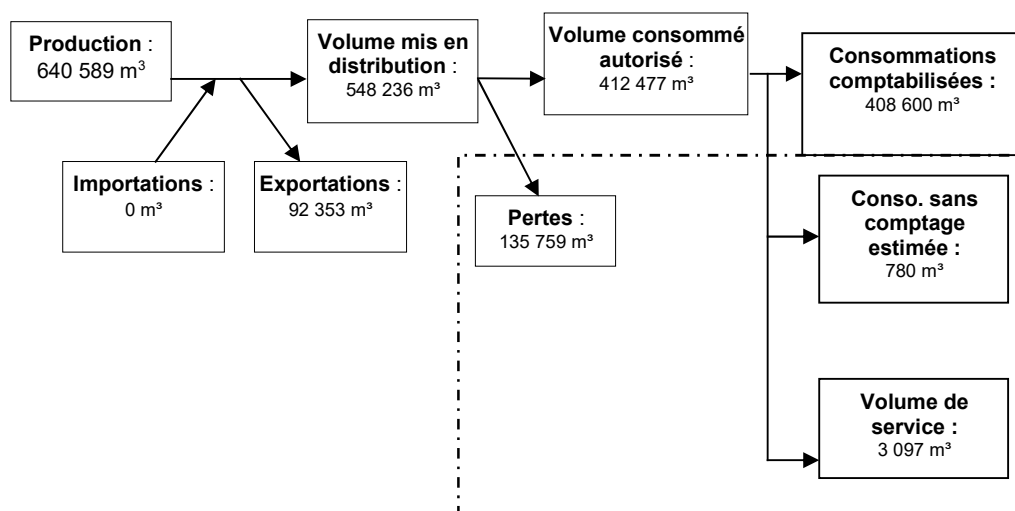
Captages et forage au Cénomanien de la Taille de la Justice

	0%	aucune action
	20%	études environnementales et hydrogéologiques en cours
	40%	avis de l'hydrogéologue rendu
	50%	dossier déposé en préfecture
	60%	arrêté préfectoral
X	80%	arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés)
	100%	arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (comme ci-dessus), et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté
Valeur globale de l'indice d'avancement de la protection de la ressource		
80 %		

Connaissance et gestion patrimoniale du réseau

		nombre de points	points obtenus
PARTIE A : PLAN DES RESEAUX (15 points)			
VP.236	Existence d'un plan des réseaux mentionnant la localisation des ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de pompage, réservoir) et des dispositifs de mesures	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.237	Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point	5
PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX (30 points) (rappel : les 15 points de la partie A doivent avoir été obtenus pour bénéficier de points supplémentaires)			
VP.238	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.240	Intégration, dans la procédure de mise à jour des plans, des informations de l'inventaire des réseaux (pour chaque tronçon : linéaire, diamètre, matériau, date ou période de pose, catégorie d'ouvrage, précision cartographique)	Condition à remplir pour prendre en compte les points suivants	
VP.239	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres	1 à 5 points sous conditions (1)	5
VP.241	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions (2)	14
PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (75 points) (rappel : 40 points doivent avoir été obtenus globalement en partie A et B, pour pouvoir bénéficier de points supplémentaires)			
VP.242	Localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, PI,...) et des servitudes de réseaux sur le plan des réseaux	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.243	Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.244	Localisation des branchements sur le plan de réseau	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.245	Existence, pour chaque branchement, d'un document mentionnant les caractéristiques du compteur, incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.246	Identification des secteurs de recherches de pertes d'eau par les réseaux, date et nature des réparations effectuées	oui : 10 points non : 0 point	0
VP.247	Localisation à jour des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, travaux de renouvellement, etc.)	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.248	Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point	0
VP.249	Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux sur au moins la moitié du linéaire de réseaux	oui : 5 points non : 0 point	5
	TOTAL	120	99

Performance du réseau



Les consommations sans comptage (en particulier incendie) sont évaluées à 780 m³ par l'exploitant.

Les volumes de service (vidanges, purges, lavages de réservoir,...) sont évalués à 3 097 m³ par l'exploitant.

	2022	2023
Rendement du réseau de distribution %	73,4%	78,8%

	2022	2023
Indice linéaire des volumes non comptés [m ³ /km/j]	4,6	3,21

	2022	2023
Indice linéaire de pertes en réseau [m ³ /km/j]	4,5	3,31

	2022	2023
Indice linéaire de consommation [m ³ /km/j]	12,4	11,95

Renouvellement du réseau

	2022	2023
Linéaire de canalisations renouvelées au cours de l'exercice	84 ml	1 250 ml

AIDE AU PAIEMENT DES FACTURES D'EAU DES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE

	2023
Abandons de créance	
nombre de demandes reçues	2
nombre d'aides accordées	2
Montants des versements à un fonds de solidarité et abandons de créance	28,51 €
dont part délégataire	28,51 €
dont part collectivité	0

COMMUNES DE MONTS, MONTBAZON ET VEIGNÉ



CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE

Estimation de la population desservie

19 351 habitants

Conditions d'exploitation du service

Le service est exploité en affermage par la société VEOLIA EAU, en vertu d'un contrat ayant pris effet au 1^{er} janvier 2019 et dont la durée est de 9 ans.

Prestations assurées dans le cadre du service

Les prestations assurées par VEOLIA EAU sont les suivantes :

Gestion du service	application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations, radio-relève des compteurs
Gestion des abonnés	accueil des usagers, facturation, traitement des doléances client
Mise en service	des branchements
Entretien	de la voirie, des branchements, des canalisations, des captages, des clôtures, des compteurs, des équipements électromécaniques, des forages, des ouvrages de traitement, du génie civil
Renouvellement	des branchements, des canalisations < 12 m, des compteurs, des équipements électromécaniques, des ouvrages de traitement
Prestations particulières	analyses, astreintes, compte rendu annuel, contrôles électriques, lavage des réservoirs, maintenance électromécanique, réalisation des branchements, télésurveillance, SIG.

La Communauté de communes prend en charge le renouvellement des canalisations, des forages, du génie civil et des voiries internes aux ouvrages.

Conventions d'import et/ou d'export d'eau

Convention	Cocontractant	Caractéristiques	Date	Durée
Import	CEA Monts	Interconnexion de secours	1997	8 ans
Import/export	Chambray-Lès-Tours	Interconnexion de secours	1997	20 ans

Ressources en eau

Points de prélèvement

Ouvrage	Débit nominal	2022	2023
Forage Bois Joli	120 m ³ /h	359 226 m ³	332 690 m ³
Forage Servolet	70 m ³ /h	102 575 m ³	103 725 m ³
Forage des Avrins	1 000 m ³ /j	136 849 m ³	105 811 m ³
Forage Vallée Raintrue	2 000 m ³ /j	366 038 m ³	345 811 m ³
Total prélèvements		964 688 m³	888 037 m³

Importations d'eau

Import depuis	2022	2023
Sorigny	144 090 m ³	145 524 m ³
Chambray-Lès-Tours	21 m ³	0
Total	144 111 m³	145 524 m³

Volumes produits

	2022	2023	Variation
Volumes prélevés	964 688 m ³	888 037 m ³	-7,9%
Besoins usine	7 043 m ³	8 357 m ³	18,7%
Volume produit	957 645 m³	879 680 m³	-8,1%

Volumes mis en distribution et volumes vendus

Volumes	2022	2023	Variation
Volume produit	957 645 m ³	879 680 m ³	-8,1%
Volume importé	144 111 m ³	145 524 m ³	1,0%
Volume exporté	36 m ³	130 m ³	261,1%
Volume mis en distribution	1 101 720 m³	1 025 074 m³	-7,0%
Volume vendu aux abonnés	1 034 009 m³	791 394 m³	-23,5%

Exportations d'eau

Export vers	2022	2023
Sorigny	36 m ³	130 m ³

Nombre d'abonnements

Abonnements	2022	2023	Variation
Domestiques	9 137	9 260	
Non domestiques	0	0	
Total général	9 137	9 260	1,3%

Commune	2022	2023	Variation
Monts	3 584	3 620	1,0%
Montbazou	2 208	2 242	1,5%
Veigné	3 345	3 398	1,6%

Longueur du réseau

	2022	2023
Linéaire de réseau hors branchements	209 567 ml	209 899 ml

TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE

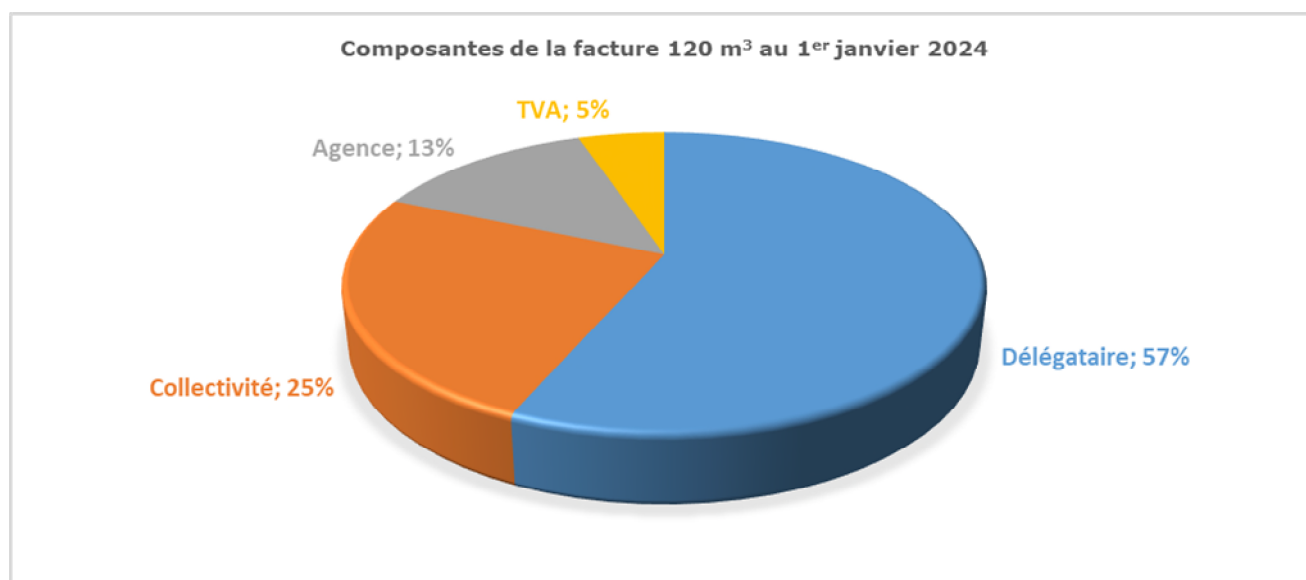
Le prix de l'eau

	Désignation	01/01/2023	01/01/2024	Variation
Part de l'exploitant				
Part fixe	Abonnement	33,71 €	37,00 €	9,7%
Part proportionnelle	Le m ³	0,830 €	0,910 €	9,6%
Part de la collectivité				
Part fixe	Abonnement	18,50 €	18,50 €	-
Part proportionnelle	Le m ³	0,380 €	0,380 €	-
Redevances et taxes	Pollution domestique	0,230 €/m ³	0,230 €/m ³	-
	Prélèvement	0,0307 €/ m ³	0,0579 €/ m ³	88,6%
	TVA	5,5%	5,5%	-

Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1 ^{er} janvier 2023	1 ^{er} janvier 2024
Exploitant	133,31 €	146,20 €
Collectivité	64,10 €	64,10 €
Redevance Agence	31,28 €	34,55 €
TVA	12,58 €	13,47 €
Total	241,27 €	258,32 €

Prix du m³ TTC au 1^{er} janvier 2024 : 2,15 €



Recettes d'exploitation

Recettes de la collectivité

	2022	2023	Variation
Recettes de vente d'eau	449 596 €	490 760 €	
Régularisations	0	0	
Total des recettes de vente d'eau	449 596 €	490 760 €	9,2%

Recettes de l'exploitant

	2022	2023	Variation
Recettes de vente d'eau	895 833 €	1 004 573 €	
Régularisations	0	0	
Total des recettes de vente d'eau	895 833 €	1 004 573 €	12,1%
Autres recettes			
Prestations aux abonnés	43 876 €	40 187 €	
Travaux exclusifs	117 257 €	90 808 €	
Produits accessoires	19 481 €	10 543 €	
Total des recettes	1 076 447 €	1 146 111 €	6,5%

INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE

Qualité de l'eau

Résultats du contrôle réglementaire :

	Nombre de prélèvements réalisés	Nombre de prélèvements non conformes	Conformité
Conformité microbiologique	48	0	100%
Conformité physico-chimique	46	0	100%

Protection des ressources en eau

Forage au Cénomanien de Bois Joli et forage au Turonien de Servolet

	0%	aucune action
	20%	études environnementales et hydrogéologiques en cours
	40%	avis de l'hydrogéologue rendu
	50%	dossier déposé en préfecture
	60%	arrêté préfectoral
X	80%	arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés)
	100%	arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (comme ci-dessus), et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté
Valeur globale de l'indice d'avancement de la protection de la ressource		
80 %		

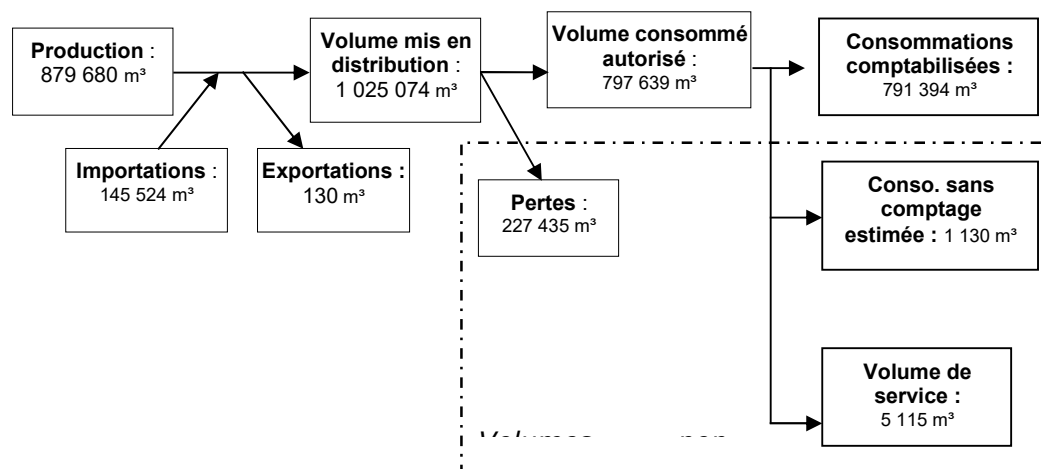
Forage au Cénomaniens des Avrins et forage au Turonien de la Vallée Raintrue

	0%	aucune action
	20%	études environnementale et hydrogéologique en cours
	40%	avis de l'hydrogéologue rendu
	50%	dossier déposé en préfecture
	60%	arrêté préfectoral
X	80%	arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés
	100%	arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre (comme ci-dessus), et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté
Valeur globale de l'indice d'avancement de la protection de la ressource		
80 %		

Connaissance et gestion patrimoniale du réseau

		nombre de points	points obtenus
PARTIE A : PLAN DES RESEAUX (15 points)			
VP.236	Existence d'un plan des réseaux mentionnant la localisation des ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de pompage, réservoir) et des dispositifs de mesures	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.237	Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point	5
PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX (30 points) (rappel : les 15 points de la partie A doivent avoir été obtenus pour bénéficier de points supplémentaires)			
VP.238	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.240	Intégration, dans la procédure de mise à jour des plans, des informations de l'inventaire des réseaux (pour chaque tronçon : linéaire, diamètre, matériau, date ou période de pose, catégorie d'ouvrage, précision cartographique)	Condition à remplir pour prendre en compte les points suivants	
VP.239	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres	1 à 5 points sous conditions (1)	5
VP.241	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions (2)	12
PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (75 points) (rappel : 40 points doivent avoir été obtenus globalement en partie A et B, pour pouvoir bénéficier de points supplémentaires)			
VP.242	Localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, PI,...) et des servitudes de réseaux sur le plan des réseaux	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.243	Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.244	Localisation des branchements sur le plan de réseau	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.245	Existence, pour chaque branchement, d'un document mentionnant les caractéristiques du compteur, incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.246	Identification des secteurs de recherches de pertes d'eau par les réseaux, date et nature des réparations effectuées	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.247	Localisation à jour des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, travaux de renouvellement, etc.)	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.248	Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.249	Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux sur au moins la moitié du linéaire de réseaux	oui : 5 points non : 0 point	5
	TOTAL	120	117

Performance du réseau



Les consommations sans comptage (en particulier incendie) sont évaluées à 1 130 m³ par l'exploitant.

Les volumes de service (vidanges, purges, lavages de réservoir,...) sont évalués à 5 115 m³ par l'exploitant.

	2022	2023
Rendement du réseau de distribution (%)	94,1%	77,8%

	2022	2023
Indice linéaire des volumes non comptés (m ³ /km/j)	0,89	3,05

	2022	2023
Indice linéaire de pertes en réseau (m ³ /km/j)	0,84	2,97

	2022	2023
Indice linéaire de consommation (m ³ /km/j)	13,6	10,41

Renouvellement du réseau

	2022	2023
Linéaire de canalisations renouvelées au cours de l'exercice	693 ml	590 ml

AIDE AU PAIEMENT DES FACTURES D'EAU DES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE

	2023
Abandons de créance	
nombre de demandes reçues	8
nombre d'aides accordées	8
Montants des versements à un fonds de solidarité et des abandons de créance	255 92 €
dont part délégataire	255,92 €
dont part collectivité	

COMMUNES DE SAINT-BRANCHS ET SORIGNY

COMMUNE DE
Saint-Branchs



CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE

Estimation de la population desservie

5 524 habitants

Conditions d'exploitation du service

Le service est exploité en affermage par la société VEOLIA EAU, en vertu d'un contrat ayant pris effet au 1^{er} janvier 2023 et se terminant le 31 décembre 2027.

Avenant	Date	Objet
1	22/03/2023	Révision semestrielle des tarifs

Prestations assurées dans le cadre du service

Les prestations assurées par VEOLIA EAU sont les suivantes :

Gestion du service	application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations et du réseau, radio-relève des compteurs
Gestion des abonnés	accueil des usagers, facturation, traitement des doléances client
Mise en service	des branchements
Entretien	de la voirie, des branchements, des canalisations, des captages, des clôtures, des compteurs, des équipements électromécaniques, des forages, des ouvrages de traitement, du génie civil
Renouvellement	des branchements, des canalisations <6 m, des compteurs, des équipements électromécaniques, des ouvrages de traitement
Prestations particulières	analyses, astreintes, compte rendu annuel, contrôles électriques, lavage des réservoirs, maintenance électromécanique, réalisation des branchements, télésurveillance, modélisation du réseau.

La Communauté de communes prend en charge le renouvellement des canalisations, des forages, du génie civil et des voiries internes aux ouvrages.

Conventions d'import et/ou d'export d'eau

Convention	Cocontractant	Caractéristiques	Date	Durée
Export	Villeperdue	Interconnexion de secours	1994	12 ans

Ressources en eau

Points de prélèvement

Ouvrage	Débit nominal	2022	2023
Les Perruches	30 m ³ /h	106 982 m ³	99 041 m ³
Forage	18 m ³ /h	135 569 m ³	171 861 m ³
Puits	16 m ³ /h	45 850 m ³	
ISOPARC F ₁	35 m ³ /h	83 492 m ³	240 228 m ³
ISOPARC F ₂	35 m ³ /h	59 009 m ³	
ISOPARC F ₃	37 m ³ /h	93 220 m ³	
Total prélèvements		524 122 m³	511 130 m³

Importations d'eau

Import depuis	2023
Montbazou-Vigné	130 m ³

Volumes produits

	2023
Volumes prélevés	511 130 m ³
Besoins usine	1 360 m ³
Volume produit	509 770 m³

Volumes mis en distribution et volumes vendus

Volumes	2023
Volume produit	509 770 m ³
Volume importé	130 m ³
Volume exporté	148 616 m ³
Volume mis en distribution	361 284 m³
Volume vendu aux abonnés domestiques	317 095 m ³
Volume vendu aux abonnés non domestiques	0
Volume total vendu aux abonnés	317 095 m³

Exportations d'eau

Export vers	2023
Montbazou-Veigné	145 524 m ³
Villeperdue	3 092 m ³

Nombre d'abonnements

Abonnements	2023
Domestiques	2 578
Non domestiques	0
Total général	2 578

Commune	2022	2023
Saint Branchs	1 171	1 178
Sorigny	1 368	1 400

Longueur du réseau

	2023
Linéaire de réseau hors branchements	154 155 ml

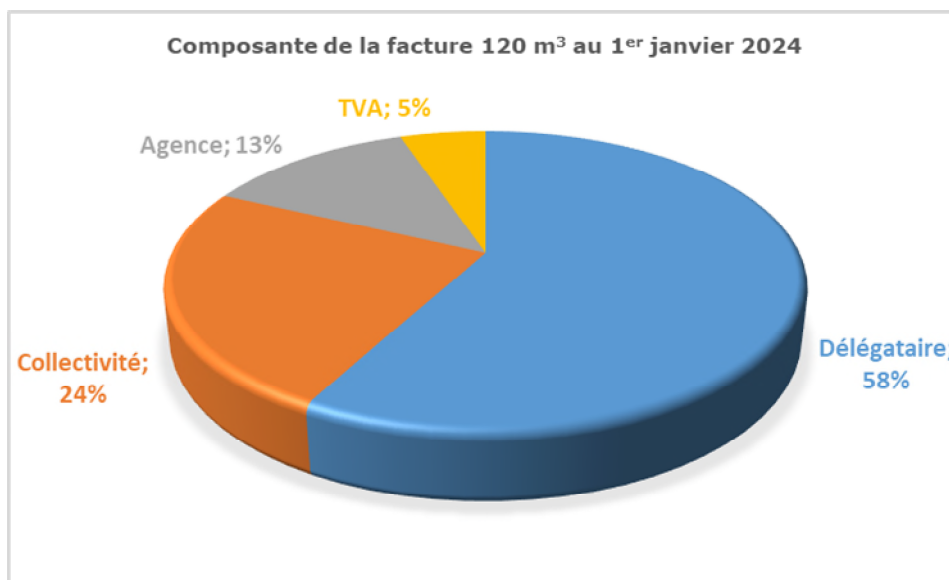
Le prix de l'eau

	Désignation	01/01/2023	01/01/2024	Variation
Part de l'exploitant				
Part fixe	Abonnement	28,50 €	31,03 €	8,9%
Part proportionnelle	Le m ³	0,940 €	1,023 €	8,8%
Part de la collectivité				
Part fixe	Abonnement	18,50 €	18,50 €	-
Part proportionnelle	Le m ³	0,380 €	0,380 €	-
Redevances et taxes	Pollution domestique	0,230 €/m ³	0,230 €/m ³	-
	Préservation ressource	0,0525 €/m ³	0,0525 €/m ³	-
	TVA	5,5 %	5,5 %	-

Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1 ^{er} janvier 2023	1 ^{er} janvier 2024
Exploitant	141,30 €	153,79 €
Collectivité	64,10 €	64,10 €
Agence	33,90 €	33,90 €
TVA	13,16 €	13,85 €
Total	252,46 €	265,64 €

Prix TTC du m³ au 1^{er} janvier 2024 : 2,21 €



Recettes d'exploitation

Recettes de la collectivité

	2023
Recettes de vente d'eau	225 812 €
Régularisations	-65 946 €
Total des recettes de vente d'eau	159 866 €

Recettes de l'exploitant

	2023
Recettes de vente d'eau	468 664 €
Régularisations	-73 301 €
Total des recettes de vente d'eau	395 363 €
Autres recettes	
Prestations aux abonnés	1 845 €
Travaux exclusifs	32 874 €
Produits accessoires	9 948 €
Total des recettes	440 030 €

INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE

Qualité de l'eau

Résultats du contrôle réglementaire :

	Nombre de prélèvements réalisés	Nombre de prélèvements non conformes	Conformité
Conformité microbiologique	38	3	92,1 %
Conformité physico-chimique	34	1	91,2 %

Les non-conformités portent sur les CVM et les bactéries sulfito-réductrices.

Protection des ressources en eau

Forage au Turonien des Perruches

	0%	aucune action
	20%	études environnementales et hydrogéologiques en cours
	40%	avis de l'hydrogéologue rendu
	50%	dossier déposé en préfecture
	60%	arrêté préfectoral
X	80%	arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés)
	100%	arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (comme ci-dessus), et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté

Importation d'eau traitée de Sorigny (forage et puits de la Croix Dégessière, forages d'ISOPARC)

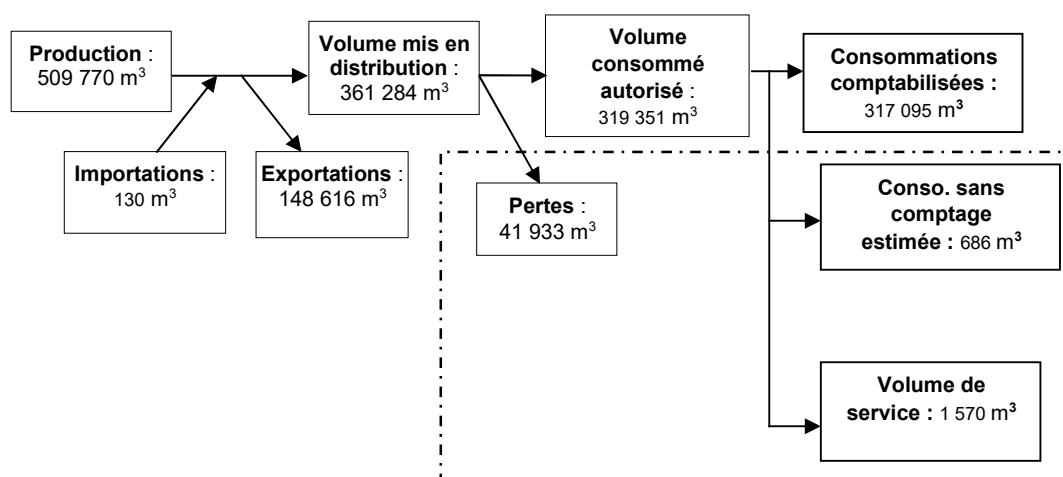
	0%	aucune action
	20%	études environnementales et hydrogéologiques en cours
	40%	avis de l'hydrogéologue rendu
	50%	dossier déposé en préfecture
	60%	arrêté préfectoral
X	80%	arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés)
	100%	arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (comme ci-dessus), et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté

Valeur globale de l'indice d'avancement de la protection de la ressource
80 %

Connaissance et gestion patrimoniale du réseau

		nombre de points	points obtenus
PARTIE A : PLAN DES RESEAUX (15 points)			
VP.236	Existence d'un plan des réseaux mentionnant la localisation des ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de pompage, réservoir) et des dispositifs de mesures	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.237	Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point	5
PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX (30 points) (rappel : les 15 points de la partie A doivent avoir été obtenus pour bénéficier de points supplémentaires)			
VP.238	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.240	Intégration, dans la procédure de mise à jour des plans, des informations de l'inventaire des réseaux (pour chaque tronçon : linéaire, diamètre, matériau, date ou période de pose, catégorie d'ouvrage, précision cartographique)	Condition à remplir pour prendre en compte les points suivants	
VP.239	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres	1 à 5 points sous conditions (1)	5
VP.241	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions (2)	10
PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (75 points) (rappel : 40 points doivent avoir été obtenus globalement en partie A et B, pour pouvoir bénéficier de points supplémentaires)			
VP.242	Localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, PI,...) et des servitudes de réseaux sur le plan des réseaux	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.243	Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.244	Localisation des branchements sur le plan de réseau	oui : 10 points non : 0 point	0
VP.245	Existence, pour chaque branchement, d'un document mentionnant les caractéristiques du compteur, incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.246	Identification des secteurs de recherches de pertes d'eau par les réseaux, date et nature des réparations effectuées	oui : 10 points non : 0 point	0
VP.247	Localisation à jour des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, travaux de renouvellement, etc.)	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.248	Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.249	Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux sur au moins la moitié du linéaire de réseaux	oui : 5 points non : 0 point	5
	TOTAL	120	95

Performance du réseau



Les consommations sans comptage (en particulier incendie) sont évaluées à 686 m³ par l'exploitant.

Les volumes de service (vidanges, purges, lavages de réservoir,...) sont évalués à 1 570 m³ par l'exploitant.

	2023
Rendement du réseau de distribution (%)	91,8%

	2023
Indice linéaire des volumes non comptés (m³/km/j)	0,79

	2023
Indice linéaire de pertes en réseau (m³/km/j)	0,75

	2023
Indice linéaire de consommation (m³/km/j)	8,32

Renouvellement du réseau

	2023
Linéaire de canalisations renouvelées au cours de l'exercice	0 ml

AIDE AU PAIEMENT DES FACTURES D'EAU DES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE

	2023
Abandons de créance	
nombre de demandes reçues	0
nombre d'aides accordées	0
Montants des versements à un fonds de solidarité	0 €
dont part délégataire	0 €
dont part collectivité	

COMMUNE DE SAINTE- CATHERINE-DE-FIERBOIS



Estimation de la population desservie

785 habitants

Conditions d'exploitation du service

Le service est exploité en affermage par la société SOGEA, en vertu d'un contrat ayant pris effet au 1^{er} janvier 2023 et dont la durée est de 5 ans.

Prestations assurées dans le cadre du service

Les prestations assurées par SOGEA sont les suivantes :

Gestion du service	application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations, relève des compteurs
Gestion des abonnés	accueil des usagers, facturation, traitement des doléances client
Mise en service	des branchements
Entretien	de la voirie, des branchements, des canalisations, des captages, des clôtures, des compteurs, des équipements électromécaniques, des forages, des ouvrages de traitement, du génie civil
Renouvellement	des branchements, des canalisations < 12 m, des compteurs, des équipements électromécaniques, des ouvrages de traitement
Prestations particulières	analyses, astreintes, compte rendu annuel, contrôles électriques, lavage des réservoirs, maintenance électromécanique, réalisation des branchements, télésurveillance, SIG.

Conventions d'import et/ou d'export d'eau

Convention	Cocontractant	Caractéristiques
Import/Export	SIAEP de Saint Epain	Interconnexion de secours

Ressources en eau

Points de prélèvement

Ouvrage	Débit nominal	2022	2023	Variation
Forage de Vilvert	35 m ³ /h	57 934 m ³	49 843 m ³	-14,0%

Volumes produits

Ouvrage	2022	2023
Volumes prélevés	57 934 m ³	49 843 m ³
Besoins usine	0 m ³	0 m ³
Volume produit	57 934 m³	49 843 m³

Volumes mis en distribution et volumes vendus

Volumes	2022	2023	Variation
Volume produit	57 934 m ³	49 843 m ³	-14,0%
Volume importé	0 m ³	0 m ³	
Volume exporté	0 m ³	0 m ³	
Volume mis en distribution	57 934 m³	49 843 m³	-14,0%
Volume vendu aux abonnés domestiques	50 157 m ³	44 580 m ³	
Volume vendu aux abonnés non domestiques	0 m ³	0 m ³	
Volume total vendu aux abonnés	50 157 m³	44 580 m³	-11,1%

Nombre d'abonnements

Abonnements	2022	2023	Variation
Domestiques	382	382	
Non domestiques			-
Total général	382	382	-

Longueur du réseau

	2022	2023
Linéaire de réseau hors branchements	23 587 ml	23 587 ml

TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE

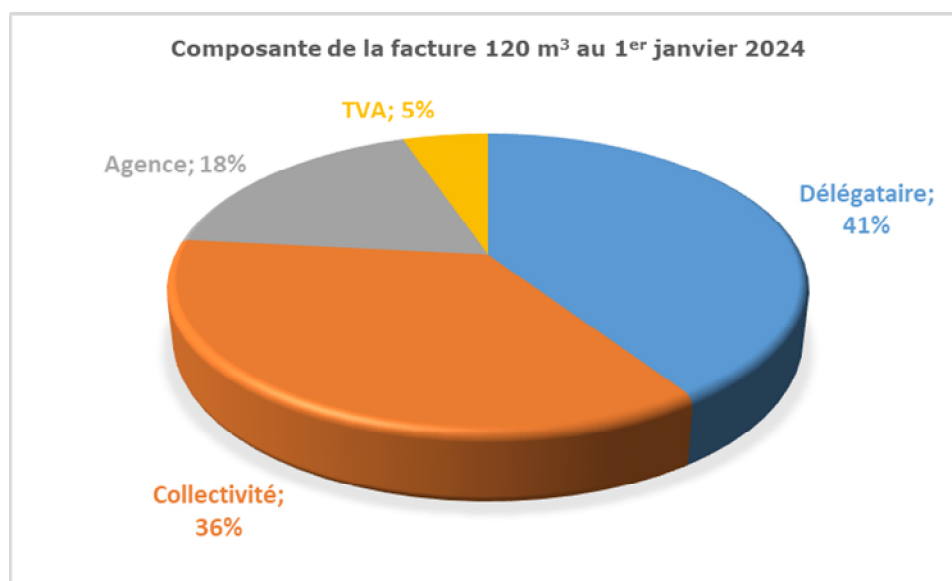
Le prix de l'eau

	Désignation	01/01/2023	01/01/2024	Variation
Part de l'exploitant				
Part fixe	Abonnement	25,00 €	28,46 €	13,8%
Part proportionnelle (≤ 70 m ³)	Le m ³	0,3243 €	0,3691 €	13,8%
Part de la collectivité				
Part fixe	Abonnement	18,50 €	18,50 €	-
Part proportionnelle		0,3800 €/m ³	0,3800 €/m ³	-
Redevances et taxes	Pollution	0,2300 €/m ³	0,2300 €/m ³	-
	Prélèvement	0,0400 €/m ³	0,0400 €/m ³	-
	TVA	5,5 %	5,5 %	-

Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1 ^{er} janvier 2023	1 ^{er} janvier 2024
Exploitant	63,91 €	72,76 €
Collectivité	64,10 €	64,10 €
Agence de l'eau	32,40 €	32,40 €
TVA	8,82 €	9,31 €
Total	169,23 €	178,57 €

Prix au m³ au 1^{er} janvier 2024 : 1,49 € TTC



Recettes d'exploitation

Recettes de la collectivité

	2022	2023	Variation
Recettes de vente d'eau	24 600 €	23 952 €	-2,6%

Recettes de l'exploitant

	2022	2023	Variation
Recettes de vente d'eau	31 854 €	30 033 €	-5,7%
Autres recettes			
Produits accessoires	214 €	131 €	
Travaux exclusifs	3 300 €	0	
Total des recettes	35 368 €	30 164 €	-14,7%

INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE

Qualité de l'eau

Résultats du contrôle réglementaire :

	Nombre de prélèvements réalisés	Nombre de prélèvements non conformes	Conformité
Conformité microbiologique	8	1	87,5 %
Conformité physico-chimique	8	0	100 %

Les paramètres non conformes sont les bactéries sulfito-réductrices.

Protection des ressources en eau

Forage au Turonien de Vilvert

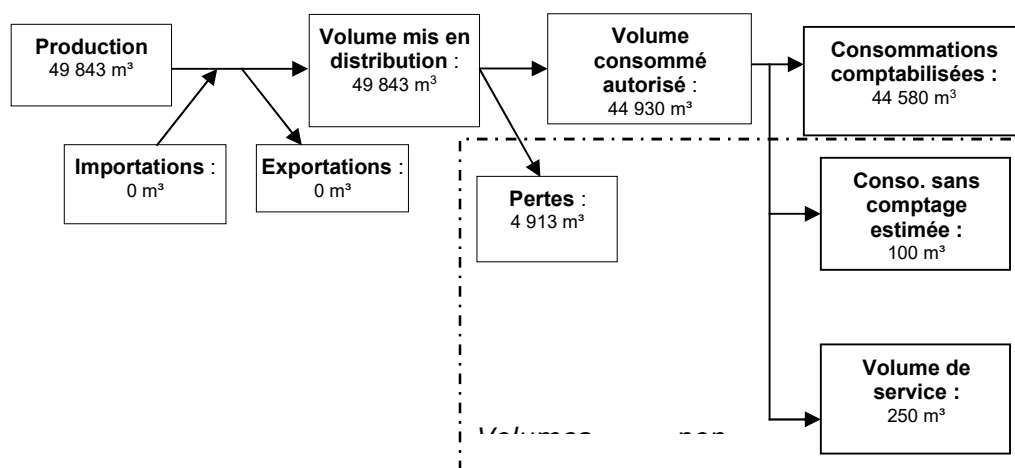
	0%	aucune action
	20%	études environnementales et hydrogéologiques en cours
	40%	avis de l'hydrogéologue rendu
	50%	dossier déposé en préfecture
	60%	arrêté préfectoral
X	80%	arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés)
	100%	arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (comme ci-dessus), et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté

Valeur globale de l'indice d'avancement de la protection de la ressource
80 %

Connaissance et gestion patrimoniale du réseau

		nombre de points	points obtenus
PARTIE A : PLAN DES RESEAUX (15 points)			
VP.236	Existence d'un plan des réseaux mentionnant la localisation des ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de pompage, réservoir) et des dispositifs de mesures	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.237	Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point	5
PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX (30 points) (rappel : les 15 points de la partie A doivent avoir été obtenus pour bénéficier de points supplémentaires)			
VP.238	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.240	Intégration, dans la procédure de mise à jour des plans, des informations de l'inventaire des réseaux (pour chaque tronçon : linéaire, diamètre, matériau, date ou période de pose, catégorie d'ouvrage, précision cartographique)	Condition à remplir pour prendre en compte les points suivants	
VP.239	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres	1 à 5 points sous conditions (1)	5
VP.241	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions (2)	13
PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (75 points) (rappel : 40 points doivent avoir été obtenus globalement en partie A et B, pour pouvoir bénéficier de points supplémentaires)			
VP.242	Localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, PI,...) et des servitudes de réseaux sur le plan des réseaux	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.243	Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.244	Localisation des branchements sur le plan de réseau	oui : 10 points non : 0 point	0
VP.245	Existence, pour chaque branchement, d'un document mentionnant les caractéristiques du compteur, incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.246	Identification des secteurs de recherches de pertes d'eau par les réseaux, date et nature des réparations effectuées	oui : 10 points non : 0 point	0
VP.247	Localisation à jour des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, travaux de renouvellement, etc.)	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.248	Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point	0
VP.249	Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux sur au moins la moitié du linéaire de réseaux	oui : 5 points non : 0 point	
	TOTAL	120	83

Performance du réseau



Les consommations sans comptage (en particulier incendie) sont évaluées à 100 m³ par l'exploitant.

Les volumes de service (vidanges, purges, lavages de réservoir,...) sont évalués à 250 m³ par l'exploitant.

	2022	2023
Rendement du réseau de distribution (%)	87,2%	90,1%

	2022	2023
Indice linéaire des volumes non comptés (m ³ /km/j)	0,9	0,61

	2022	2023
Indice linéaire de pertes en réseau (m ³ /km/j)	0,90	0,57

	2022	2023
Indice linéaire de consommation (m ³ /km/j)	5,9	5,2

Renouvellement du réseau

	2023
Linéaire de canalisations renouvelées au cours de l'exercice	120 ml

AIDE AU PAIEMENT DES FACTURES D'EAU DES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE

	2023
montants des abandons de créance	-
dont part délégataire	
dont part collectivité	
nombre de demandes reçues	
nombre d'aides accordées	
montants des versements à un fonds de solidarité	-
dont part délégataire	
dont part collectivité	

COMMUNE DE VILLAINES- LES-ROCHERS



CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE

Estimation de la population desservie

1 156 habitants

Conditions d'exploitation du service

Le service est exploité en régie par la commune via une convention de gestion.

Prestations assurées dans le cadre du service

Les prestations assurées par la commune sont les suivantes :

Gestion du service	application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations, relève des compteurs
Gestion des abonnés	accueil des usagers, facturation, traitement des doléances client
Mise en service	des branchements
Entretien	de la voirie, des branchements, des canalisations, des captages, des clôtures, des compteurs, des équipements électromécaniques, des forages, des ouvrages de traitement, du génie civil
Renouvellement	des branchements, des canalisations < 12 m, des compteurs, des équipements électromécaniques, des ouvrages de traitement

La Communauté de communes prend en charge le renouvellement des canalisations, des forages, du génie civil et des voiries internes aux ouvrages.

Ressources en eau

Points de prélèvement

Ouvrage	Débit nominal	2022	2023
Godelle	35 m ³ /h	31 051 m ³	43 475 m ³
Camp du Ruchard	37 m ³ /h	nc	nc
Total prélèvements		nc	nc

La commune de Villaines Les Rochers est toujours dans l'incapacité de fournir les besoins usine de la station de déferrisation du Camp du Ruchard.

Importations d'eau

Import depuis	2022	2023
SIVOM de la Vallée du Lys	7 086 m ³	420 m ³

Volumes produits

Ouvrage	2022	2023
Volumes prélevés	nc	nc
Besoins usine	nc	nc
Volume produit	68 657 m³	85 873 m³

Volumes mis en distribution et volumes vendus

Volumes	2022	2023	Variation
Volume produit	68 657 m ³	85 873 m ³	25,0%
Volume importé	7 086 m ³	420 m ³	-94,1%
Volume exporté	0 m ³	0	
Volume mis en distribution	75 743 m³	86 293 m³	14,0%
Volume vendu aux abonnés domestiques	70 601 m ³	69 373 m ³	-1,7%
Volume vendu aux abonnés non domestiques	nc	nc	
Volume total vendu aux abonnés	70 601 m³	69 373 m³	-1,7%

Nombre d'abonnements

Abonnements	2022	2023	Variation
Domestiques	680	654	3,8%
Non domestiques	1	1	
Total général	681	655	-3,8%

Longueur du réseau

	2022	2023
Linéaire de réseau hors branchements	32 308 ml	32 308 ml

TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE

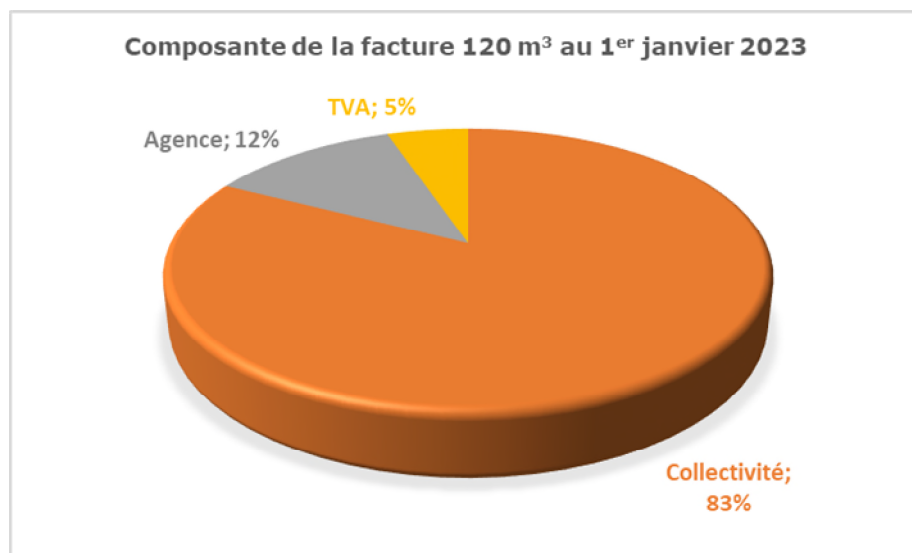
Le prix de l'eau

	Désignation	01/01/2023	01/01/2024	Variation
Part de la collectivité				
Part fixe	Abonnement	66,00 €	66,00 €	
Part proportionnelle	Le m ³	1,31 €	1,31 €	
Redevances et taxes	Pollution domestique	0,230 €/m ³	0,230 €/m ³	-
	Prélèvement	0,0453 €/m ³	0,0453 €/m ³	
	TVA	5,5 %	5,5 %	

Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1 ^{er} janvier 2023	1 ^{er} janvier 2024
Collectivité	223,20 €	223,20 €
Redevance pollution	27,60 €	27,60 €
Prélèvement	5,44 €	5,44 €
TVA	14,09 €	14,09 €
Total	270,33 €	270,33 €

Prix au m³ au 1^{er} janvier 2024 : 2,25 € TTC



Recettes d'exploitation

	2022	2023	Variation
Recettes de vente d'eau	151 641 €	137090	-9,6%

INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE

Qualité de l'eau

Résultats du contrôle réglementaire :

	Nombre de prélèvements réalisés	Nombre de prélèvements non conformes	Conformité
Conformité microbiologique	11	0	100 %
Conformité physico-chimique	11	1	91 %

Les non-conformités portent sur le chlorothalonyl.

Protection des ressources en eau

Forage au Cénomanien du Camp du Ruchard

	0%	aucune action
	20%	études environnementales et hydrogéologiques en cours
	40%	avis de l'hydrogéologue rendu
	50%	dossier déposé en préfecture
	60%	arrêté préfectoral
X	80%	arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés)
	100%	arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (comme ci-dessus), et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté
Valeur globale de l'indice d'avancement de la protection de la ressource		
80 %		

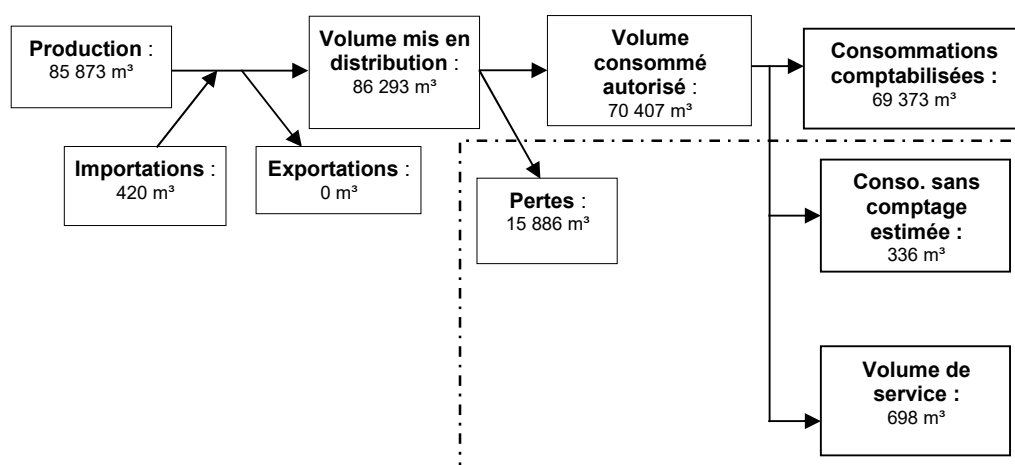
Forage de Godelle

	0%	aucune action
	20%	études environnementales et hydrogéologiques en cours
	40%	avis de l'hydrogéologue rendu
	50%	dossier déposé en préfecture
	60%	arrêté préfectoral
X	80%	arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés)
	100%	arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre (comme ci-dessus), et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté
Valeur globale de l'indice d'avancement de la protection de la ressource		
80 %		

Connaissance et gestion patrimoniale du réseau

		nombre de points	points obtenus
PARTIE A : PLAN DES RESEAUX (15 points)			
VP.236	Existence d'un plan des réseaux mentionnant la localisation des ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de pompage, réservoir) et des dispositifs de mesures	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.237	Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point	5
PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX (30 points) (rappel : les 15 points de la partie A doivent avoir été obtenus pour bénéficier de points supplémentaires)			
VP.238	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.240	Intégration, dans la procédure de mise à jour des plans, des informations de l'inventaire des réseaux (pour chaque tronçon : linéaire, diamètre, matériau, date ou période de pose, catégorie d'ouvrage, précision cartographique)	Condition à remplir pour prendre en compte les points suivants	
VP.239	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres	1 à 5 points sous conditions (1)	5
VP.241	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions (2)	10
PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (75 points) (rappel : 40 points doivent avoir été obtenus globalement en partie A et B, pour pouvoir bénéficier de points supplémentaires)			
VP.242	Localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, PI,...) et des servitudes de réseaux sur le plan des réseaux	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.243	Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point	0
VP.244	Localisation des branchements sur le plan de réseau	oui : 10 points non : 0 point	0
VP.245	Existence, pour chaque branchement, d'un document mentionnant les caractéristiques du compteur, incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.246	Identification des secteurs de recherches de pertes d'eau par les réseaux, date et nature des réparations effectuées	oui : 10 points non : 0 point	0
VP.247	Localisation à jour des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, travaux de renouvellement, etc.)	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.248	Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.249	Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux sur au moins la moitié du linéaire de réseaux	oui : 5 points non : 0 point	5
	TOTAL	120	85

Performance du réseau



Les consommations sans comptage (en particulier incendie) sont évaluées à 336 m³ par la commune.

Les volumes de service (vidanges, purges, lavages de réservoir,...) sont évalués à 698 m³ par la commune.

	2022	2023
Rendement du réseau de distribution (%)	94,5%	81,6%

	2022	2023
Indice linéaire des volumes non comptés (m ³ /km/j)	0,44	1,43

	2022	2023
Indice linéaire de pertes en réseau (m ³ /km/j)	0,35	1,35

	2022	2023
Indice linéaire de consommation (m ³ /km/j)	5,99	5,88

Renouvellement du réseau

	2023
Linéaire de canalisations renouvelées au cours de l'exercice	0 ml

AIDE AU PAIEMENT DES FACTURES D'EAU DES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE

	2023
Abandons de créance	-
nombre de demandes reçues	
nombre d'aides accordées	
Montants des versements à un fonds de solidarité	-
dont part délégataire	
dont part collectivité	

COMMUNE DE VILLEPERDUE



CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE

Estimation de la population desservie

1 081 habitants

Conditions d'exploitation du service

Le service est exploité en affermage par la société SOGEA, en vertu d'un contrat ayant pris effet au 1^{er} janvier 2023 et dont la durée est de 5 ans.

Prestations assurées dans le cadre du service

Les prestations assurées par SOGEA sont les suivantes :

Gestion du service	application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations, relève des compteurs
Gestion des abonnés	accueil des usagers, facturation, traitement des doléances client
Mise en service	des branchements
Entretien	de la voirie, des branchements, des canalisations, des captages, des clôtures, des compteurs, des équipements électromécaniques, des forages, des ouvrages de traitement, du génie civil
Renouvellement	des branchements, des canalisations < 12 m, des compteurs, des équipements électromécaniques, des ouvrages de traitement
Prestations particulières	analyses, astreintes, compte rendu annuel, contrôles électriques, lavage des réservoirs, maintenance électromécanique, réalisation des branchements, télésurveillance, SIG.

La Communauté de communes prend en charge le renouvellement des canalisations, des forages, du génie civil et des voiries internes aux ouvrages.

Conventions d'import et/ou d'export d'eau

Convention	Cocontractant	Caractéristiques	Date	Durée
Import	Sorigny	Interconnexion de secours	1994	12 ans
Import	SIAEP Saint Epain	Interconnexion de secours		

Ressources en eau

Points de prélèvement

Ouvrage	Débit nominal	2022	2023	Variation
Le Bourg	20 m ³ /h	60 666 m ³	60 231 m ³	0,7%

Importations d'eau

Import depuis	2022	2023
Sorigny	5 487 m ³	5 967 m ³

L'augmentation des volumes d'eau importés de Sorigny est due à l'arrêt du forage du Bourg.

Volumes produits

Ouvrage	2022	2023
Volumes prélevés	60 666 m ³	60 231 m ³
Besoins usine	10 106 m ³	10 854 m ³
Volume produit	50 560 m³	49 377 m³

Les besoins usine correspondent aux volumes pompés lors du décolmatage du forage.

Volumes mis en distribution et volumes vendus

Volumes	2022	2023	Variation
Volume produit	50 560 m ³	49 377 m³	-2,3%
Volume importé	5 487 m ³	5 967 m³	8,7%
Volume exporté	0	0	
Volume mis en distribution	56 047 m³	55 344 m³	
Volume vendu aux abonnés domestiques	51 484 m ³	52 924 m ³	
Volume vendu aux abonnés non domestiques			
Volume total vendu aux abonnés	51 484 m³	52 924 m³	

Nombre d'abonnements

Abonnements	2022	2023	Variation
Domestiques	532	533	
Non domestiques	0		
Total général	532	533	0,2%

Longueur du réseau

	2022	2023
Linéaire de réseau hors branchements	27 835 ml	27 835 ml

TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE

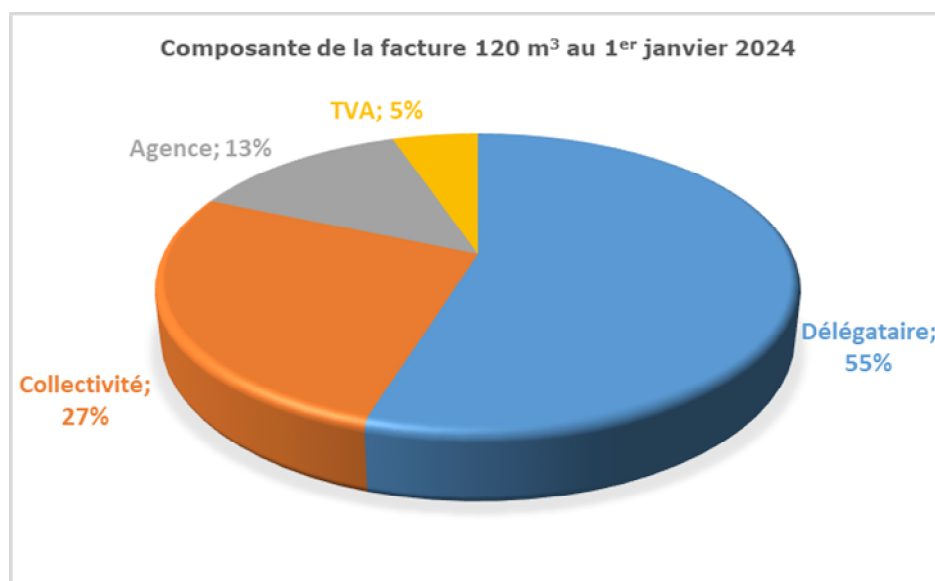
Le prix de l'eau

	Désignation	01/01/2023	01/01/2024	Variation
Part de l'exploitant				
Part fixe	Abonnement	40,00 €	45,17 €	12,9%
Part proportionnelle	Le m ³	0,6365 €	0,7188 €	12,9%
Part de la collectivité				
Part fixe	Abonnement	18,50 €	18,50 €	-
Part proportionnelle	Le m ³	0,3800 €	0,3800 €	-
Redevances et taxes	Pollution domestique	0,230 €/m ³	0,230 €/m ³	-
	prélèvement	0,036 €/m ³	0,036 €/m ³	-
	TVA	5,5 %	5,5 %	-

Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1^{er} janvier 2023	1^{er} janvier 2024
Exploitant	116,38 €	131,43 €
Collectivité	64,10 €	64,10 €
Agence de l'eau	31,92 €	31,92 €
TVA	11,68 €	12,51 €
Total	224,08 €	239,96 €

Prix au m³ au 1^{er} janvier 2024 : 2,00 € TTC



Recettes d'exploitation

Recettes de la collectivité

	2022	2023	Variation
Total des recettes de vente d'eau	29 716 €	29 383 €	-1,1%

Recettes de l'exploitant

	2022	2023	Variation
Recettes de vente d'eau	55 691 €	55 777 €	0,2%
Autres recettes			
Travaux exclusifs	5 356 €	2 619 €	
Produits accessoires	1 604 €	639 €	
Total des recettes	62 651	59 035 €	-5,8%

INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE

Qualité de l'eau

Résultats du contrôle réglementaire :

	Nombre de prélèvements réalisés	Nombre de prélèvements non conformes	Conformité
Conformité microbiologique	12	0	100 %
Conformité physico-chimique	12	4	73,3 %

Les non-conformités concernent le fer, les pesticides et la conductivité.

Protection des ressources en eau

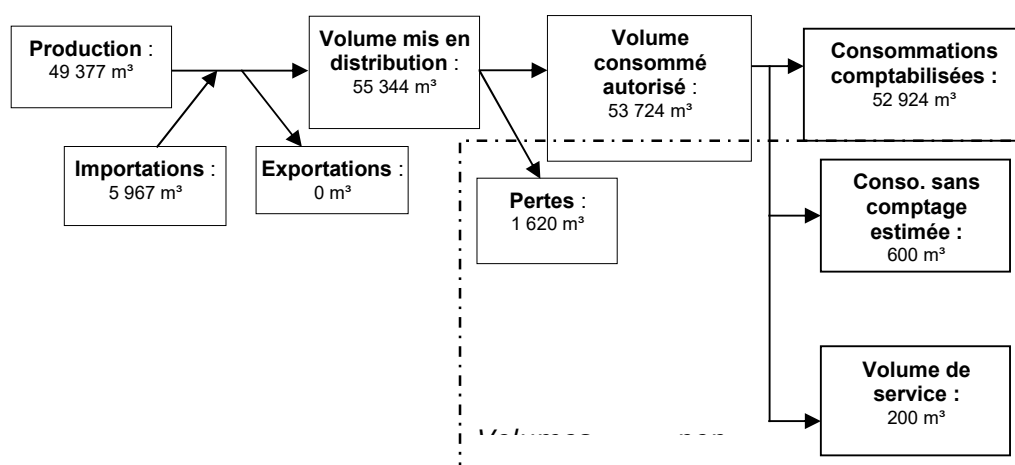
Forage au Turonien du Bourg

	0%	aucune action
	20%	études environnementales et hydrogéologiques en cours
	40%	avis de l'hydrogéologue rendu
	50%	dossier déposé en préfecture
	60%	arrêté préfectoral
X	80%	arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés)
	100%	arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (comme ci-dessus), et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté
Valeur globale de l'indice d'avancement de la protection de la ressource		
80 %		

Connaissance et gestion patrimoniale du réseau

		nombre de points	points obtenus
PARTIE A : PLAN DES RESEAUX (15 points)			
VP.236	Existence d'un plan des réseaux mentionnant la localisation des ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de pompage, réservoir) et des dispositifs de mesures	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.237	Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point	5
PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX (30 points) (rappel : les 15 points de la partie A doivent avoir été obtenus pour bénéficier de points supplémentaires)			
VP.238	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.240	Intégration, dans la procédure de mise à jour des plans, des informations de l'inventaire des réseaux (pour chaque tronçon : linéaire, diamètre, matériau, date ou période de pose, catégorie d'ouvrage, précision cartographique)	Condition à remplir pour prendre en compte les points suivants	
VP.239	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres	1 à 5 points sous conditions (1)	5
VP.241	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions (2)	14
PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (75 points) (rappel : 40 points doivent avoir été obtenus globalement en partie A et B, pour pouvoir bénéficier de points supplémentaires)			
VP.242	Localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, PI,...) et des servitudes de réseaux sur le plan des réseaux	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.243	Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.244	Localisation des branchements sur le plan de réseau	oui : 10 points non : 0 point	0
VP.245	Existence, pour chaque branchement, d'un document mentionnant les caractéristiques du compteur, incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.246	Identification des secteurs de recherches de pertes d'eau par les réseaux, date et nature des réparations effectuées	oui : 10 points non : 0 point	0
VP.247	Localisation à jour des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, travaux de renouvellement, etc.)	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.248	Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.249	Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux sur au moins la moitié du linéaire de réseaux	oui : 5 points non : 0 point	0
	TOTAL	120	94

Performance du réseau



Les consommations sans comptage (en particulier incendie) sont évaluées à 600 m³ par l'exploitant.

Les volumes de service (vidanges, purges, lavages de réservoir,...) sont évalués à 200 m³ par l'exploitant.

	2022	2023
Rendement du réseau de distribution (%)	95,2%	97,1%

	2022	2023
Indice linéaire des volumes non comptés (m ³ /km/j)	0,45	0,24

	2022	2023
Indice linéaire de pertes en réseau (m ³ /km/j)	0,26	0,16

	2022	2023
Indice linéaire de consommation (m ³ /km/j)	5,25	5,21

Renouvellement du réseau

	2023
Linéaire de canalisations renouvelées au cours de l'exercice	0 ml

AIDE AU PAIEMENT DES FACTURES D'EAU DES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE

	2023
Abandons de créance	-
nombre de demandes reçues	
nombre d'aides accordées	
Montants des versements à un fonds de solidarité	-
dont part délégataire	
dont part collectivité	